



**SUIVI DE L'EVOLUTION
DE LA FAUNE SAUVAGE
DE L'ETANG GUINET
ET DE SES ABORDS
2009**

SUIVI DE L'EVOLUTION DE LA FAUNE SAUVAGE DE L'ETANG GUINET ET DE SES ABORDS 2009



Etude réalisée par :

SMIRIL

Syndicat Mixte du Rhône des Iles et des Lônes
17 rue Adrien Dutartre
69520 GRIGNY

Chargé d'Etude :

Vincent GAGET

Octobre 2009

SOMMAIRE

I.	<u>Introduction</u>	p. 4
II.	<u>Zone d'étude</u> Cartographie de la zone étudiée	p. 12 p. 14-17
III.	<u>Méthodologie</u> Bilan climatique du printemps 2009	p. 18 p. 19
IV.	<u>Inventaire avifaunistique</u> 1. <i>Tableau récapitulatif des espèces observées aux abords de l'étang Guinet et dans l'ancienne usine Lumière</i> 2. Commentaires 2.1 La densité des oiseaux sur le territoire de l'espace nature des îles et lînes du Rhône 3. Suivi STOC EPS Feyzin	p. 20 p. 20 p. 22 p.23 P. 24
V.	<u>Les autres espèces observées</u> 1/ Mammifères 2/ Reptiles et amphibiens	p. 26 p. 26 p. 27
VI.	<u>Les espèces indicatrices de l'évolution du milieu</u> 1/ Cartes de répartition des espèces 2/ Commentaires 3/ Tableau de synthèse des espèces observées au cours de la période de reproduction	p. 32 p. 32 p. 57 p. 62
VII.	<u>Commentaires complémentaires</u> Les détritits et polluants Un cas particulier Les berges de l'étang Guinet en 2008	p. 65
VIII.	<u>Conclusion</u>	p. 69
IX.	<u>Bibliographie</u>	p. 70
Annexes Méthodologie des quadrats Méthodologie STOC EPS		

Synthèse

I. Introduction

A proximité immédiate du couloir de la chimie et plus particulièrement de la raffinerie de Feyzin, l'étang GUINET est un espace artificialisé issu de l'extraction de granulats dans les années 1980.

Les digues de l'étang ne sont pas étanches et le Rhône à quelques mètres de là alimente l'excavation par infiltration au gré de la variation du débit instantané de celui-ci. Les crues, annuelles et même décennales, n'alimentent pas par sur-verse le plan d'eau qui reste alors indépendant de la vie animale aquatique du Rhône et des apports d'alluvions.

Les berges de l'étang apparaissent appauvries, dévégétalisées.

L'étang jusqu'en 2008 a deux vocations clairement reconnues : la pratique de la pêche et la pratique des joutes...

Cet espace conserve également un aspect encore naturel et des espèces patrimoniales de la faune sauvage tentent de s'y reproduire.

Le Martin-pêcheur, le Castor, le Pélodyte ponctué, le Crapaud calamite ou encore l'Epervier d'Europe se reproduisent dans et autour de l'étang.

Seule zone d'eau calme à proximité immédiate du couloir de la chimie, ce biotope exceptionnel, dans ce contexte, mérite particulièrement une gestion respectueuse de la biodiversité.

Ainsi, depuis 2009, l'étang Guinet, et l'ancienne friche Lumière font l'objet d'une attention particulière et sont gérés suivant les préconisations du plan de gestion comme espace diversifié à grand intérêt pour la biodiversité de l'ensemble de l'espace nature des îles et lônes du Rhône à l'aval de Lyon.

L'étang Guinet est géré depuis 2009 suivant la fiche technique opérationnelle « L'étang Guinet et ses abords ».

Il est apparu nécessaire de suivre l'évolution de la faune afin de mesurer l'impact des mesures de gestions engagées.



	Fiche technique opérationnelle
L'étang GUINET et ses abords	
Constat	
A proximité immédiate de la vallée de la chimie et plus particulièrement de la raffinerie de Feyzin, l'étang GUINET est un espace artificialisé issu de l'extraction de granulats dans les années 1980. Les digues du canal ne sont pas étanches et alimentent l'étang au gré de la variation de son débit. Les crues, annuelles et même décennales, n'alimentent pas, par sur-verse, le plan d'eau qui reste indépendant de la vie animale aquatique et des apports d'alluvions du Rhône. L'étang jusqu'en 2008 a deux vocations reconnues : la pratique de la pêche et des joutes... Les berges de l'étang apparaissent appauvries, « dévégétalisées », elles se sont dégradées tant du point de vue biologique que de la qualité du paysage et de l'accueil du public. Des espèces patrimoniales de la faune sauvage tentent cependant de se reproduire dans cet espace : Martin-pêcheur, Castor, Pélodyte ponctué, Crapaud calamite ou encore Epervier d'Europe. Seule zone d'eau calme ce biotope est relativement exceptionnel dans le contexte de la vallée de la chimie. La commune, propriétaire des terrains, en affirmant sa volonté d'améliorer la gestion du site au regard des activités autorisées, va pouvoir orienter la gestion de ce secteur, conformément aux objectifs de réhabilitation des Îles du Rhône dans le périmètre du SMIRIL.	 <i>L'étang Guinet, les points de pêche et les berges appauvries.</i>  <i>L'étang Guinet vu depuis le Nord avec la montée des eaux.</i>

Evolution prévisible sans intervention :

Sans intervention volontariste, la végétation buissonnante et arborée des berges et d'une partie des abords disparaît progressivement. Associé aux fluctuations du plan d'eau ce phénomène accroît l'aspect artificiel de l'étang. Les abords sans statut reconnu voient des occupations et activités diverses, plus ou moins transitoires, se succéder.

Conséquences :

La dégradation progressive de l'environnement tant paysager que patrimonial n'incite pas au respect. Les interventions non guidées par un état d'esprit traduisent plus des actions ponctuelles en fonction de la demande ou des besoins (« occupation » d'équipes d'intervention, dépôts ou stockage de matériaux, pratiques, ...), incompatibles avec l'amélioration qualitative de cet espace.

Objectifs

- Requalifier le site pour l'accueil des activités et du public existant fréquentant le site, en conciliant activités humaines, gestion de la biodiversité et non aggravation de la situation actuelle au regard des risques industriels.
- Améliorer la perception qualitative du site : perspectives paysagères, points de vues, diversité des paysages.
- Maintenir et accroître la diversité faunistique et floristique :
 - + espaces ouverts (parking, chemins de halage, du tour de l'étang, de la digue, prairies)
 - + espaces buissonnants et sous étage,
 - + espaces forestiers,
 - + zones humides existantes ou à créer,
 - + biotopes spécifiques (« falaise abrupte », zones refuges et de tranquillité, ...)
- Organiser et gérer les cheminements piétonniers.
- Contrôler l'évolution des espèces exotiques et envahissantes.



Crapaud calamite



« Falaise abrupte »



Martin-pêcheur

Travaux

Nature des travaux

• Description des travaux par secteurs

- Requalification de l'entrée du site (zone Sud) :
 - + évacuer les remblais et blocs existants,
 - + structurer l'entrée de site : délimitation des différentes zones (parking, prairie d'accueil du public, zones naturelles), en portant une attention particulière aux espaces de transition entre les différentes zones.
- Amélioration de la perception qualitative du site :
 - + créer des points de vues en utilisant les effets masques du sous bois existant ou recréé, la végétation arborée, les espaces ouverts ou à ouvrir,
 - + favoriser la revégétalisation naturelle d'une partie des berges,
 - + utiliser la restauration de la biodiversité du site comme élément de la mise en scène paysagère.
- Maintien et accroissement de la biodiversité faunistique et floristique :
 - + créer des espaces de tranquillité pour la faune et la flore (zone nord de l'étang et de l'île de la chèvre), en organisant les cheminements (voir les cheminements conservés et la création de chemins d'évacuation), en favorisant l'apparition de la strate buissonnante,
 - + entretenir des flaques et des mares pour les amphibiens (notamment entre l'ancienne usine Lumière et le parking),
 - + créer et entretenir une zone humide au nord de l'étang avec une zone de haut fond pour permettre à la végétation spécifique des zones humides de s'y installer,
 - + conserver et entretenir les « falaises abruptes » au nord pour permettre au Martin-pêcheur de creuser ses terriers,
 - + renforcer la diversité des berges en laissant la régénération naturelle s'exprimer entre les postes de pêche, en favorisant



Entrée Sud étang Guinet



Exemple de mares à entretenir sur la partie sud



Une zone humide avec sa végétation typique (phragmites)

ponctuellement le maintien d'arbres plongeant dans l'eau.

- Organisation et gestion des cheminements piétonniers :

- + conserver et gérer, comme sur l'ensemble du territoire SMIRIL les cheminements existants témoins d'une pratique actuelle,
- + créer 2 raccordements au nord favorisant l'évacuation éventuelle en cas d'alerte,
- + réduire la largeur d'entretien du chemin « des lapins » pour permettre à la flore de reprendre un peu d'espace.

- Contrôle de l'évolution des espèces exotiques et envahissantes :

- + lutter contre l'invasion de la renouée du japon (voir la fiche technique « contrôle de la Renouée du Japon »),
- + faciliter la régénération du sous bois, par éliminations prioritaires des érables negundo et des robiniers faux acacias.

ZOOM sur l'information du public

- Une implantation de panneau sur les risques industriels est nécessaire à l'entrée du parking et différents chemins d'accès.
- Un panneau sur les mesures de gestion, restriction de l'espace, et patrimoine naturel permettrait de prévenir et sensibiliser les habitués du site comme les éventuels promeneurs.

ZOOM sur la création de la zone humide du nord de l'étang :

Un remblaiement du fond de l'étang sur la partie nord sera réalisé jusqu'à obtenir un haut fond à moins 5 cm du niveau d'eau au débit d'étiage de 375 mètres cube à la station de Ternay. Les remblaiements devront être réalisés avec une terre végétale ou au moins une glaise et non pas du gravier. Cette zone humide deviendra une zone de frayères et de reproductions, support d'une grande partie de la biodiversité du territoire. La reprise de la végétation de la périphérie de la zone humide contribuera à son développement en limitant les accès.



Le chemin de halage du vieux Rhône



Le chemin de la digue de l'étang



Chemin des lapins trop large à ramener à 1 m



Un massif de renouée du Japon à l'entrée de l'étang

Période d'intervention :

- Créations de zones humides : elles seront réalisées entre **septembre et novembre** avec une gestion des hélophytes de 1^{er} septembre au 15 mars.
- Entretien des cheminements : la végétation sur la zone de cheminement sera maintenue à une hauteur inférieure à 15 cm environ. Les chemins seront volontairement réduits à 1 mètre de large.
- Entretien des abords (détritus) : 2 fois par semaine.
- Surveillance sanitaire des arbres des cheminements et des berges, **1 à 2 fois par an**.
- Entretien des zones humides et des mares une fois par an en **septembre**. Enlèvement des ligneux et des espèces végétales qui apparaîtront comme majoritaires.
- Boutures de saules, peupliers et autres ligneux sur les berges de l'étang : entre le **15 septembre et le 15 mars**.
- Entretien des falaises à martin-pêcheur : dégagement de la végétation première quinzaine de mars.
- Enlèvements des tas de gravats et polluants : septembre octobre.

Précautions particulières

- Laisser une hauteur de souche favorable au développement des rejets ligneux en pied de berge pour faciliter la repousse de saules et peupliers (principales ressources alimentaires du castor).
- Conserver la diversité des strates floristiques : zone herbacée, espaces boisés et buissonnants. Les limites doivent être le moins linéaires possible.
- Ne pas créer de chemins d'accès, ni élargir les chemins existants : accès par chemins carrossables existants.

Lors de la coupe d'arbres, ceux-ci seront démembrés en laissant de grands fûts à repositionner dans le milieu forestier. Les résidus de coupe seront dissimulés dans la végétation. :

- soit par broyage et mise en place dans les sous bois,
- soit par billonnage et mise en place dans le sous bois (voir fiche technique sur le bois mort),
- les feux seront proscrits.

L'entretien des voiries d'accès sera réalisé 3 fois par an afin d'assurer le passage des véhicules, leurs éventuels croisements et la mise en sécurité pour les piétons.



Premier passage d'entretien « gestion de propreté »



Entretien de la voirie d'accès à l'étang coupe de formation

La gestion des bords de voiries sera réalisée suivant le cahier des charges DDE :

- Avril, mai : coupe de propreté : 80 cm le long de la voirie
- Juillet août : entretien des fossés : en plus de la coupe de propreté, l'opérateur veillera à faucher jusqu'au fossé d'écoulement.
- Septembre octobre : coupe de formation : en plus de la coupe de propreté de l'entretien des fossés, l'opérateur veillera à redéfinir la largeur, de la voirie dans l'entretien des haies périphériques.

Intérêts pédagogiques

Ce secteur pourra être à terme un excellent support pédagogique pour présenter la protection de la nature dans les espaces réservés pour leurs risques industriels.

Dans l'immédiat, en raison de la proximité de la vallée de la chimie et du périmètre de risque couvrant cet espace, les activités pédagogiques liées au Rhône sont transférées au nord du pont de Vernaison.

Les aménagements réalisés ont pour vocation d'améliorer la gestion, la qualité du site et sa biodiversité, de préparer l'avenir du site de l'Île de la Chèvre qui avec l'espace des Grandes Terres constituent les 2 grands pôles nature structurant de la commune de Feyzin.

Suivis scientifiques

- Etat zéro avant travaux :
amphibiens, avifaune, flore ligneuse.
- Suivi des mares = libellules ; amphibiens
 - suivi castor
 - suivi avifaune
 - suivi forestier
 - suivi flore



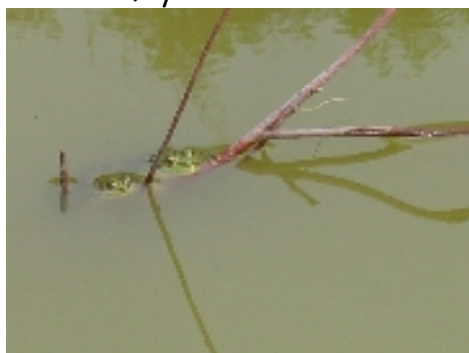
Ponte de pélodyte ponctué



Suivi scientifique



Agrion



Deux grenouilles vertes



Accouplement de crapaud calamite

Etang GUINET SMIRIL 2008



II. Zone d'étude



L'étang Guinet sur l'île de la Chèvre

Du vieux Rhône au canal, de l'ancienne usine Lumière à la jonction des chemins de halage du vieux Rhône et du canal : 20 ha de forêt pionnière sur gravier (peupliers saules et frênes)
(L'étang représente près de 3 ha de plan d'eau)



L'ancienne usine Lumière « la friche Lumière » sur l'île de la Chèvre

Du vieux Rhône au canal, de l'usine Plymouth à l'étang Guinet : **20 ha** de forêt de bois tendre
(L'ancienne usine représente 15 ha)

L'ancienne Usine Lumière a été désaffectée, les bâtiments détruits. La végétation a repris le dessus : au nord les mouvements de terre ont été importants, de gros tas de terre borne la propriété, de jeunes peupliers de 5 à 8 mètres de haut occupent le 1/3 nord de la zone.

Les 2/3 (sud) sont occupés par une forêt plus ancienne avec des arbres remarquables (des anciens espaces verts).

Les espaces ouverts sont rares et uniquement composés des voiries et de la zone d'épandage de déchet au nord est.



Une entreprise occupe l'angle sud/est de la zone d'étude.

L'étang Guinet

La carte est axée ouest/est.

Le vieux Rhône est en haut de la photo aérienne, le canal est en bas.

Photo aérienne GOOGLE 2006

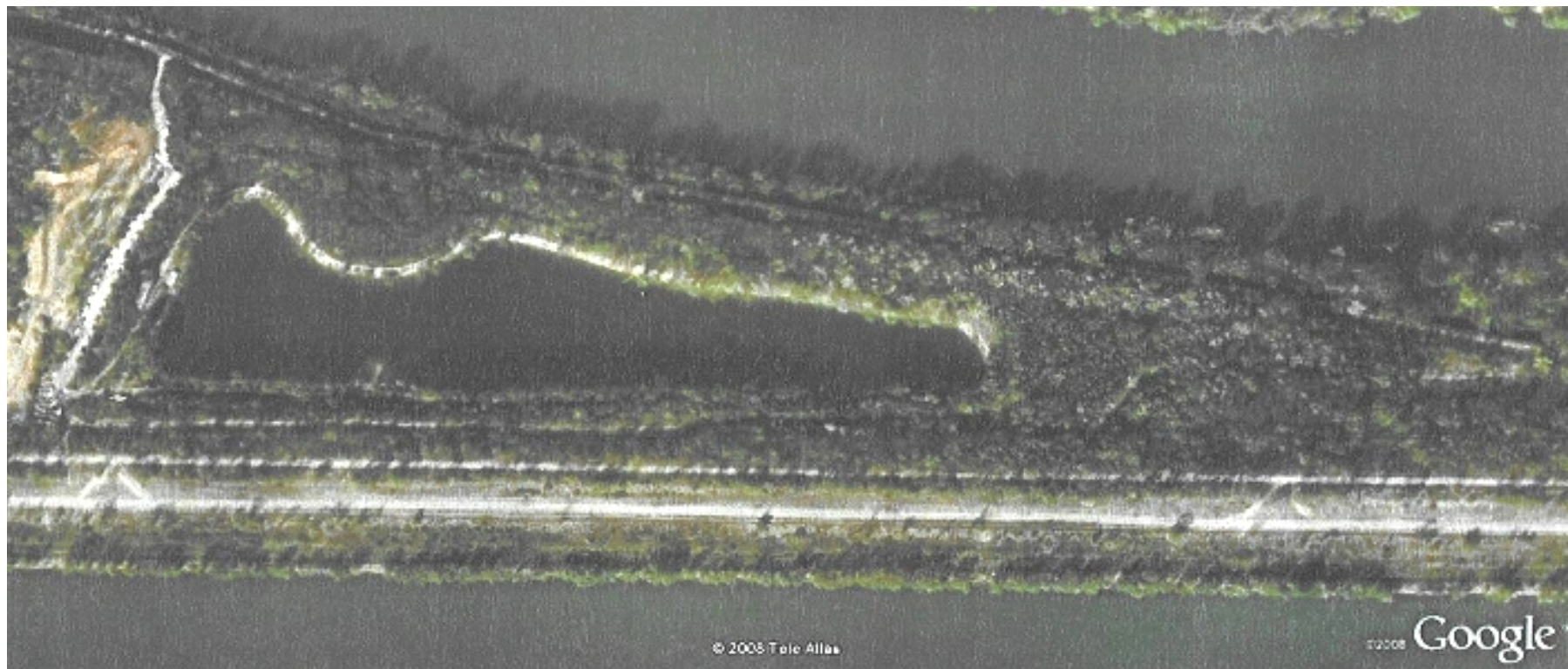




Photo aérienne Grand Lyon 2003

L'ancienne Usine Lumière,

La carte est axée ouest/est.

Le vieux Rhône est en haut de la photo aérienne, le canal est en bas.

Photo aérienne GOOGLE 2007

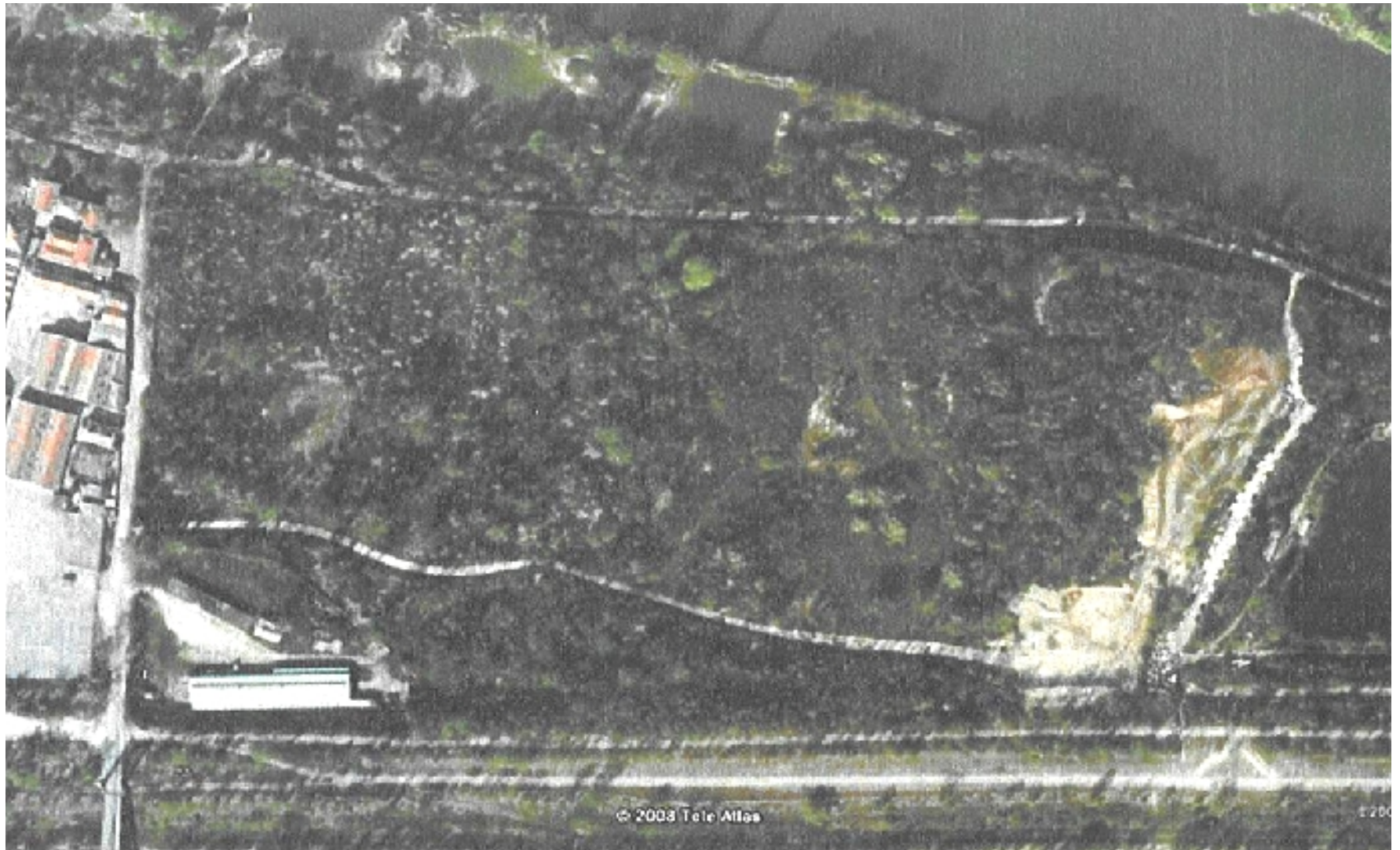




Photo aérienne Grand Lyon 2003

III. Méthodologie

- L'ensemble des données naturalistes a été obtenu à partir des observations réalisées au cours du printemps 2008 et du printemps 2009, mais également depuis 2002 dans le cadre de relevés STOC EPS (programme national) (voir méthodologie en annexe).
- Les nombreuses observations extraites ont permis d'identifier les espèces présentes selon les critères "NICHEUR", "HIVERNANT" ou "MIGRATEUR".
- Un complément d'observation par une recherche systématique a été réalisé pour identifier le nombre de couples nicheurs et leur répartition sur l'ensemble des zones d'étude.

Un relevé qualitatif et quantitatif sous la forme de quadrats a été retenu. A chaque passage, les individus de chaque espèce sont cartographiés. La superposition des cartes nous permet de confirmer le nombre de couples de chaque espèce et leurs territoires. (Voir le détail de la méthodologie en annexes).

Plus le nombre de passages est important, meilleure est la précision du nombre de couples et de l'étendue de leurs territoires. Trois passages au cours de la période de reproduction d'une espèce nous permettent de préciser à plus de 85% le nombre de couples présents sur le territoire. Il faudrait plus de 15 passages avant de pouvoir appréhender les limites du territoire de chacun des couples. Notre étude est axée sur le dénombrement des couples et les zones utilisées par ceux-ci, plus que sur la recherche des limites de territoire de chacun des couples.

Les relevés sont réalisés après le lever du soleil en parcourant l'ensemble des chemins et en pénétrant dans les plus grands fourrés.

Dates des relevés réalisés :

	2008	2009
Janvier		
Février		
Mars		
Avril	14, 25	1, 24
Mai	19, 30	5, 14
Juin	10, 24	3, 30
Juillet		
Août		
Septembre		
Octobre		
Novembre		
Décembre		
Pression d'observations	6 ½ journées	6 ½ journées

Bilan climatique du printemps 2009 (extrait du site internet Météo France)

(mars – avril – mai)

La France a connu cette année un printemps doux, généralement sec sur les deux tiers nord, mais pluvieux sur les régions méditerranéennes. L' ensoleillement a été particulièrement généreux sur la moitié nord du pays.

Moyennée sur la France, la température de ce printemps dépasse de 1,4 ° C la normale et se classe au 7^{ème} rang des printemps les plus chauds depuis 1900. Les températures les plus remarquables sont enregistrées dans l' Est. Cette grande douceur est principalement due aux mois d' avril et mai particulièrement chauds.

Ce printemps 2009 a présenté des cumuls globalement déficitaires sur une grande moitié nord. Certaines régions comme la Bourgogne, la Haute-Normandie, la Picardie mais surtout Rhône-Alpes ont enregistré par endroit des cumuls voisins de la moitié de la normale. En revanche sur le Sud-Ouest, le midi méditerranéen et très localement dans les Pays-de-la-Loire les précipitations ont dépassé les moyennes saisonnières.

Sur l' ensemble du printemps, l' ensoleillement a été supérieur à la moyenne sur tout le territoire, les excédents ont parfois atteint une fois et demi la normale de la Bretagne au Nord.

Le printemps mois par mois

Mars

En raison d' une dernière décade plutôt fraîche, les températures moyennes mensuelles ont été à peine supérieures à la normale en mars (+0,2 ° C).

La frange est du pays, la Corse et l' est du Languedoc ont été bien arrosés. Le reste du territoire est resté déficitaire, en particulier un grand quart sud-ouest où les cumuls atteignent par endroit à peine la moitié de la normale.

En mars, la durée d' insolation a été excédentaire sur les deux tiers ouest de la France, un petit quart nord-ouest ayant profité d' un soleil particulièrement généreux. Au contraire, l' Alsace et la Lorraine ont enregistré des déficits.

Avril

Malgré une baisse du mercure qui intervient en toute fin de mois, les températures moyennes, extrêmement douces, sont supérieures de 2,0 ° C aux normales. Les écarts aux normales les plus marqués atteignent parfois +3 ° C à +4 ° C dans le Nord-Est.

Les précipitations ont été nettement supérieures à la normale dans le Sud-Ouest et la région Provence-Alpes-Côte-d' Azur. Les cumuls sont plus faiblement excédentaires en Bretagne, Pays-de-la-Loire, ainsi que du nord de la Bourgogne à l' ouest de Champagne-Ardenne. L' Alsace et la Franche-Comté sont restées sous les normales.

Si le Nord-Est et les côtes de la Manche ont connu un ensoleillement supérieur à la moyenne en avril, le Sud-Ouest en revanche est resté déficitaire ainsi que dans une moindre mesure la région Provence-Alpes-Côte-d' Azur.

Mai

En raison de la grande douceur quasi-omniprésente tout au long du mois, les températures moyennes ont connu une hausse de +2 ° C par rapport aux normales. La plus forte hausse a été relevée dans une zone située du Limousin aux frontières de l' Est. Des records de chaleur ont été battus en fin de mois.

Le mois de mai a été généralement sec sur la moitié sud-est. En raison notamment de nombreux passages pluvio-orageux, il a été plus arrosé sur le reste de la France à l'exception de certaines régions situées près des côtes de la Manche.

Le temps souvent perturbé n'a pas permis au soleil de briller comme lors des deux mois précédents. Ainsi, des déficits ont été enregistrés des Pyrénées aux frontières belge et luxembourgeoise. Ailleurs, les valeurs sont restées proches des moyennes, exception faite de la Corse qui a connu un bon ensoleillement.

IV. Inventaire avifaunistique

1. Tableau récapitulatif des espèces observées aux abords de l'étang Guinet et dans l'ancienne usine Lumière

Légende :

S : observées pendant les inventaires STOC EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs (méthodologie en annexe))

X : observées pendant les suivis quadrats, ne nichent pas sur le site

Nombre : nombre de couples recensés

(Nombre) : nombre maximum d'oiseaux observés en simultané

Année : année unique d'observation sur le site

P : espèce protégée par la loi française de Protection de la Nature de juillet 1976

ESPECE		Statut	Usine Observation Lumière	2009	Observation Etang Guinet en 2008	2009	Total des couples 2008	2009
Nom vernaculaire	Nom Scientifique	loi 76						
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	P	2002	S	2002	S		S
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	P	x				x	
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	P	1			0 à 1	1	0 à 1
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>		x	S		S	x	S
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	P		0 à 4	x		x	0 à 4
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>			2	1	1	1	3
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>		x		x		x	
Cygne tuberculé		P		S		S		S
Epervier d'Europe	<i>Accipiter gentilis</i>	P			1	1	1	1
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		1				1	
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	P	S		S		S	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	P	17 à 22	21 à 23	15 à 19	31 à 35	32 à 41	52 à 58
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	P	x		0 à 1		0 à 1	
Geai des chênes	<i>Garrulus</i>		1	0 à 1	x	1	1	1 à 2

	<i>glandarius</i>							
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	P	1				1	
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	P	x		x		x	
ESPECE		Statut	Usine Otrée 2008	2009	Observation Etang Guinet en 2008	2009	Total des couples 2008	2009
Goéland leucopnée	<i>Larus cachinnans</i>		x		x	x	x	x
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	P	2003		2003	2009		2009
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	P	4 à 5	2	2 à 3	2 à 3	6 à 8	4 à 5
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		x	0 à 1		0 à 1	x	0 à 2
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>			0 à 1				0 à 1
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>		S		S		S	
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	P			x	x	x	x
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	P	S	x	S		S	x
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	P	2 à 3	1 à 3	1 à 4	1 à 3	3 à 7	2 à 6
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	P	5 à 6	1 à 2	2	1	7 à 8	2 à 3
Martin-pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	P		x	x	x	x	x
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	P	x	x	x	x	x	x
Merle noir	<i>Turdus obscurus</i>		8 à 12	8	2	9 à 10	10 à 14	17 à 18
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	P	2	1	0 à 2	0 à 2	2 à 4	1 à 3
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	P	1	2	2 à 3	3	3 à 4	5
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	P	10 à 12	11 à 15	11 à 12	16 à 17	21 à 24	27 à 32
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	P	x	0 à 1	x	x	x	0 à 1
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	P	x	x			x	x
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	P	2	1	1 à 2	2	3 à 4	3
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	P		0 à 1				0 à 1
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		1	1 à 2	2	2	3	3 à 4

Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		1 à 4	5	1	3 à 4	2 à 5	7 à 10
Pigeon de ville	<i>Columba livia</i>		S		S		S	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	P	1	1	1	1	2	2
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	P	0 à 1	0 à 1	1	2	1 à 2	2 à 3
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	P	x		S		x	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	P		x	x	x	x	x
ESPECE		Statut	Usine Océan	2009	Observation Etang Guinet en 2008	2009	Total des couples 2008	2009
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	P	4 à 6	3	1	2	5 à 7	5
Rossignol Philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	P	1 à 6	5 à 6	5	3 à 4	6 à 11	8 à 10
Rougequeue noire	<i>Phoenicurus ochruros</i>	P	1	1			1	1
Rougegorge	<i>Erithacus rubecula</i>	P	3 à 5	7	2 à 3	5 à 6	5 à 8	12 à 13
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	P	S		S		S	
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	P		x				x
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		S		S		S	
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		0 à 1		0 à 1		0 à 2	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	P	6 à 8	6 à 10	7 à 8	8 à 9	13 à 16	14 à 19
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	P	S	x	S		S	x
ESPECES OBSERVEES : 49 (2002-2008) 53 (2002-2009) 44 :2008 40 : 2009			43 dont 23 nicheuses 73 à 102	35 dont 25 nicheuses 79 à 104	41 dont 21 Nicheuses 58 à 75	32 dont 22 Nicheuses 94 à 111	47 espèces 131 à 178 couples pour 26 espèces	40 espèces 172 à 216 couples pour 27 espèces

2. Commentaires

53 espèces d'oiseaux ont été observées sur la zone d'étude entre 2002 et ce jour, 44 en 2008 et 40 en 2009. 26 d'entre elles nichaient sur le site en 2008 et 27 en 2009. Mais aucune espèce des milieux aquatiques ou des zones humides n'est nicheuse dans cet espace !

Une forte proportion d'espèces des milieux forestiers apparaît. Avec quelques espèces des milieux buissonnants pionniers comme l'Hypolaïs polyglotte. En 2009 la Fauvette grisette n'est pas recontactée et nous pouvons projeter une érosion certaine jusqu'à la disparition des espèces pionnières des milieux buissonnants.

Hors-mis pour la Fauvette à tête noire, le Merle noir, la Mésange charbonnière, le Rouge gorge et le Troglodyte mignon, les densités restent relativement faibles pour les autres espèces.

Des densités de 37.5 à 51 couples pour 10 ha sont à noter pour ce territoire en 2008 et de 52 à 55.5 en 2009.

2.1 La densité des oiseaux sur le territoire de l'espace nature des îles et lînes du Rhône

Des densités de 37.5 à 165 couples pour 10 ha sont enregistrées sur les différents territoires analysés de l'espace nature des îles et lînes du Rhône.

Tableau de comparaison du nombre de couples nicheurs pour 10 hectares sur les secteurs de l'espace nature des îles et lînes du Rhône en 2008 et 2009.

Sites d'étude	L'étang Guinet	La pelouse arborée	Les Gazargues arborées	L'usine Lumière	Les Gazargues station de pompage	La zone pédagogique de Grigny	La prairie du Ball-trap	La grande prairie Table ronde	La petite prairie Table ronde
Valeur rapportée du nombre de couples nicheurs pour 10 ha en 2008	37.5	38.2	40.4	51	59.3	59	76	101	165
Valeur rapportée du nombre de couples nicheurs pour 10 ha en 2009	55.5			52					
Nombre de couples par zone étudiée en 2008	75	65	52	102	47	65	57	71	33
En 2009	111			104					
Surfaces étudiées	20 ha	17 ha	13 ha	20 ha	8 ha	11 ha	7.5 ha	7 ha	2 ha

Tableau de comparaison du nombre de couples nicheurs pour 10 hectares sur les secteurs du parc de Miribel-Jonage en 1999

Des densités exceptionnelles sont observées dans des biotopes tout aussi exceptionnels.

Les milieux indiqués EDF sont les espaces sous les lignes THT entretenues une fois tous les 5 ans.
Le seul milieu naturel ayant des densités exceptionnelles est le marais du Rizan (une zone humide).

Sites d'étude	Les Allivoz EDF	Le marais Du Rizan	Le Déversoir d'Herbens EDF	Le Fer à Cheval EDF	Le Brotteau du Sablon EDF	Le Brotteau Du Sablon	Le Déversoir d'Herbens
Valeur rapportée du nombre de couples nicheurs pour 10 ha	230	112	80	76	75	46	1.27

L'indice rapporté du nombre de couples nicheurs sur le plateau des Grandes Terres pour 10 ha :

6.7 couples pour 10 ha en 2008

Le milieu est constitué de 465 ha de cultures céréalières entrecoupées de 10 km de haies et de bandes enherbées.

Si les densités de couples d'oiseaux nicheurs sur la friche lumière sont sensiblement les mêmes de 2008 à 2009 il en est tout autrement pour la zone autour de l'étang Guinet. Une augmentation de près de 50 % apparaît comme considérable d'une année à l'autre! Mais les résultats obtenus nous ramènent vers des valeurs moyennes pour l'ensemble du territoire.

L'indice moyen du nombre de couples nicheurs sur « l'espace nature des îles et lînes du Rhône a l'aval de Lyon » pour 10 ha : en 2008 et pour 105.5 ha étudiés sur les 700 ha de l'espace est de **53.8 couples pour 10 ha.**

L'espèce qui a vu ses effectifs le plus augmenté est la Fauvette à tête noire passant de 32 à 52 couples et plus particulièrement sur l'étang Guinet où ses effectifs ont plus que doublé. Tout comme le Merle noir ou les effectifs passent de 10 à 17 et particulièrement sur l'étang Guinet passant de 2 à 9. La Mésange charbonnière voit également ses effectifs croître dans les mêmes proportions passant globalement de 21 à 27 couples et plus particulièrement sur l'étang Guinet passant de 11 à 16.

Le Pigeon ramier et le Rouge-gorge familier voient également croître leurs effectifs mais globalement de façon similaire entre la friche et l'étang.

Nous noterons pour mémoire que deux espèces de grives apparaissent sur la friche et que les effectifs de Lorient d'Europe s'effondrent sur la friche comme pour les effectifs de Grimpereaux des jardins.

3. Suivi STOC EPS Feyzin

Un suivi temporel des oiseaux communs est réalisé sur le secteur depuis 2002.

Le suivi est réalisé sur 10 points.

Nous avons extrait les 2 points qui correspondent à la zone.

1 point à l'angle sud/ouest de l'ancienne usine Lumière et un point à l'angle sud/est de l'étang Guinet.

Les indices ainsi cumulés informent sur l'abondance régulière de certaines espèces ou sur leur difficulté à les apercevoir chaque année ou encore leur extrême rareté.

En jaune dans le tableau, les espèces dont les indices sont les plus significatives.

Suivi STOC EPS Feyzin : tableau des indices de présences sur les points 2 et 3 aux abords de l'étang Guinet

Espèce/ année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bergeronnette grise	1							1
Canard colvert								2
Chardonneret élégant				1				
Corneille noire	3	2	2	5	1		1	6
Cygne tuberculé								3
Étourneau sansonnet		2		3				
Faucon pèlerin				1		1		
Fauvette à tête noire	8	10	5	3	4	4	5	3
Geai des chênes				1	1		1	
Grand Cormoran		10						
Grimpereau des jardins	2	2	1	2	1			1
Grive draine			1			1	1	2
Espèce/ année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Héron cendré	1		1				1	
Hirondelle de fenêtre	1		1	3	2			1
Hypolaïs polyglotte					1		1	
Linotte mélodieuse	1		1					
Loriot d'Europe		3	3	1	6	1	3	1
Martinet noir	8	5	5	8	3	3	12	2
Merle noir	5	3	3	4	2	2	4	2
Mésange à longue queue	1	2						
Mésange bleue	4		2	1	2		1	
Mésange charbonnière	7	6	2	5	5	2	5	6
Milan noir		3	2	1		2	1	
Moineau domestique				4		5		
Pic épeiche	1		1	1				
Pic épeichette								1
Pic vert	1	2	2					1
Pie bavarde	3	1	4	2	4	3	5	6
Pigeon biset				1				
Pigeon ramier	2	4	1	2	3		5	2
Pinson des arbres					1			
Pouillot de Bonelli					1			
Pouillot véloce			2					
Rossignol Philomèle	10	4	4	2	3	3	1	2
Rougegorge familier		1	2					
Rougequeue noir						1	1	1
Serin cini	1			1		1		
Tourterelle des bois	2			1				
Tourterelle turque		1		4		5		
Troglodyte mignon	4	4	3		2		2	1
Verdier d'Europe				4		3		
abondance spécifique	66	65	48	61	42	37	50	44

nombre d'espèces contactées ou richesse spécifique	20	18	21	24	17	15	17	19
---	----	----	----	----	----	----	----	----

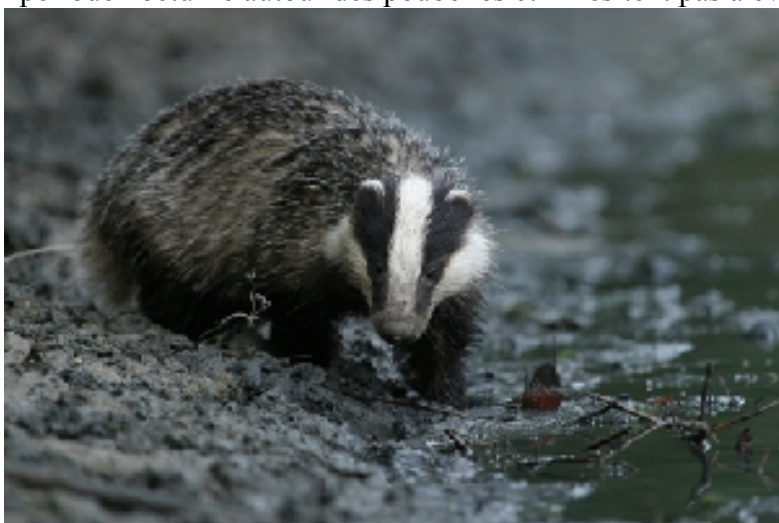
On remarquera que les variations des indices ne reflètent pas les variations enregistrées dans les études plus fines suivant la méthode des quadrats.

La méthode STOC EPS ne pourra ici que nous informer sur la présence ou non de l'espèce.

V. Les autres espèces observées

1. Mammifères

Blaireau : le blaireau est bien présent sur ce territoire. Une famille occupe le mamelon ouest de l'étang. Ils sont très présents en période nocturne autour des poubelles et n'hésitent pas à éventrer celle-ci.



le Renard : quelques terriers sont apparents sur les talus de l'étang ou des tas de remblais sur la friche, sans pour autant prouver leur utilisation permanente.

Lièvre : un lièvre au moins occupe les espaces ouverts de la digue du canal en 2008.

Lapin de garenne : une petite population est encore bien présente dans l'usine Lumière et quelques individus sont encore sur le chemin des lapins au droit de l'étang Guinet en 2008 comme en 2009.

Un couple **de Castor** a trouvé un passage depuis 2005 pour rejoindre l'étang Guinet depuis le vieux Rhône.



Ils ont réalisé un terrier hutte dans l'étang et deux jeunes ont été aperçus en 2007.

Début 2008 le couple était présent dans le terrier hutte, mais la crue de printemps a fait déménager momentanément le couple.

En 2009, le couple est présent en début de printemps mais quitte également le site au mois d'avril.

Ecureuil roux : une famille s'est établie en 2009 au droit des casiers Girardon et de la friche (3 nids étaient occupés à la sortie de l'hiver 2008/2009).

2. Reptiles et amphibiens

Reptiles :

La **couleuvre verte et jaune** est très présente le long des chemins de halage et tout particulièrement sur la digue du canal.

Plus de 5 individus ont été inventoriés sur le site en 2008. L'espèce est à nouveau observée en 2009.



Plusieurs **tortues de Floride** ont été aperçues dans l'étang (toutes de grande taille), en 2008 comme en 2009. Quelques individus sont également notés en 2009 dans les casiers Girardon du Vieux Rhône. La reproduction n'est toujours pas confirmée sur les territoires des îles et lînes du Rhône.

Les amphibiens : suivi réalisé en 2008 (pas de suivi méthodologique en 2009):

Le site est suivi au moins depuis 1996 pour la richesse des amphibiens qu'il recèle (voir suivi amphibiens des îles et lînes du Rhône).

L'alyte accoucheur n'a pas été détecté depuis 1996.

Le pélodyte ponctué a été entendu et deux pontes ont été identifiées en 2008.



Le crapaud calamite est très présent aux abords de l'étang Guinet et dans les flaques de l'ancienne usine Lumière. La plus grosse population se situe toutefois au sud des pépinières Chapeland ou plus de 100 chanteurs ont été inventoriés au cours du printemps 2008.



3 sites de pontes ont permis d'accueillir 17 pontes de crapauds calamites entre le 14/4/08 et le 24/6/08.



Une des mares était menacée de disparition par l'extension des dépôts de copeaux de bois et de fumier.



L'entreprise TOTAL a recreusé une des mares dans le milieu du printemps 2008 quelque temps après les pontes des pelodytes ponctués. La mare recreusée apparaît un peu trop profonde : plus de 50 cm.

En 2009, une nouvelle mare est réalisée au droit de la première et un ourlet est également réalisé pour éviter les écoulements de lisier, réalisation en collaboration avec les agents du SMIRIL et l'exploitant agricole (Mr Favre).

Entre l'ancienne usine lumière et l'étang Guinet quelques réaménagements sont réalisés au milieu du printemps 2009.

3 mares sont confectionnées sans étanchéité particulière.

L'absence des pluies d'avril à octobre ne nous a pas permis de mesurer la qualité des réalisations.

Toutefois une nouvelle espèce apparaît en début de saison : **une grenouille agile** est ainsi découverte dans l'une des mares.

Les différentes visites de site nous permettent d'identifier la ponte de crapaud calamite entre la mi-avril et la mi-mai dans deux des mares de la friche.

Les grenouilles vertes sont présentes depuis 2008 dans les mares de l'ancienne usine Lumière.



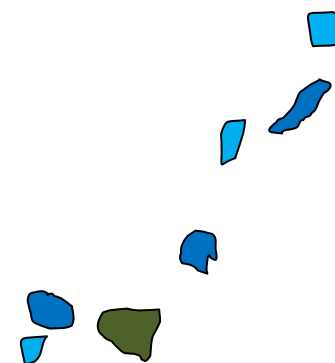
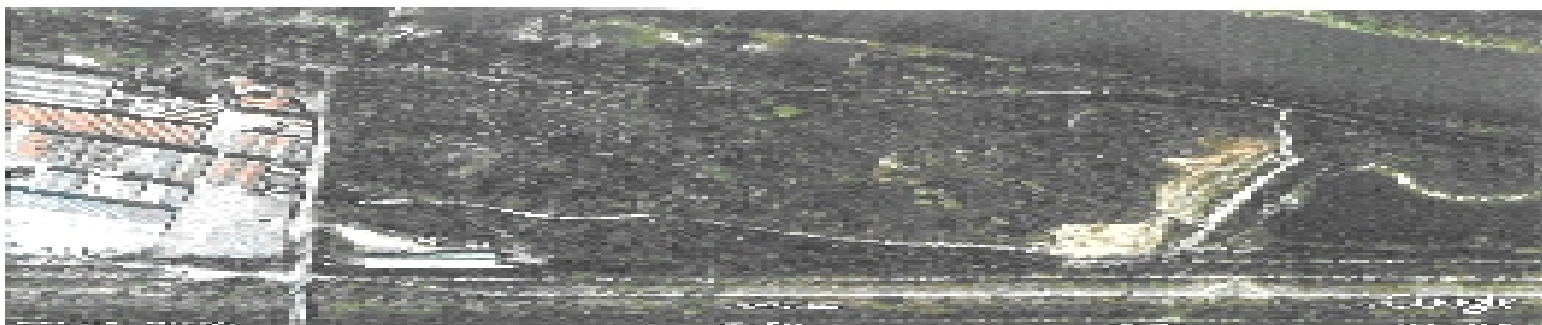
Les crapauds communs ont pondus dans l'étang Guinet en 2008 au sud alors qu'ils avaient pris l'habitude de pondre au nord. Un individu est retrouvé écrasé sur la voirie près de l'entreprise Plymouth.

Les sites de reproductions des crapauds calamites, pélodytes ponctués et grenouilles vertes en 2008.

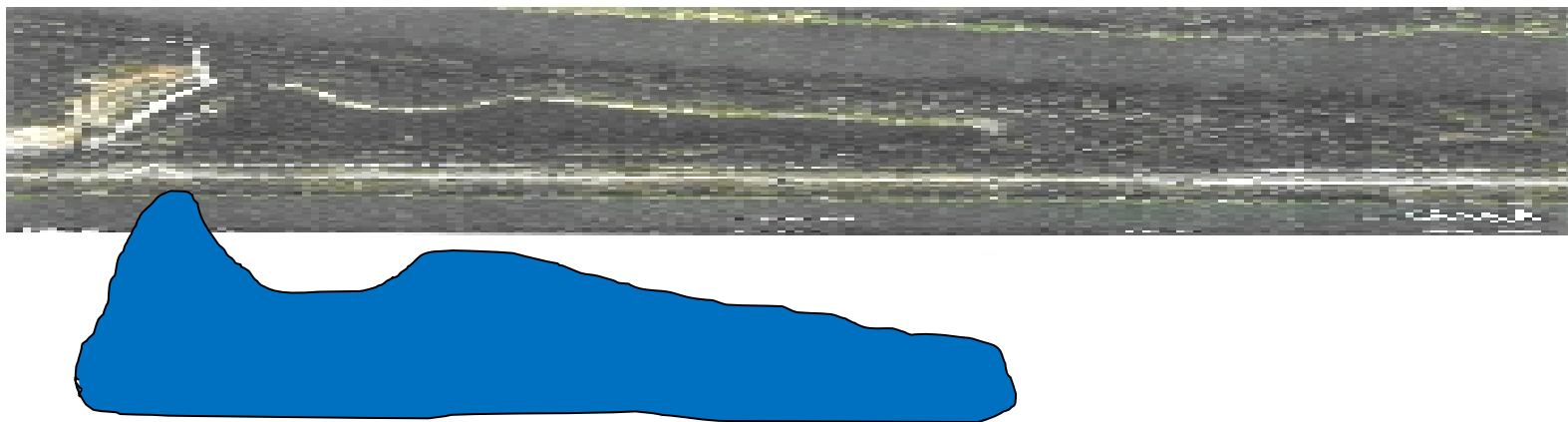
En rouge mare avec lisier

En bleu mare 2008

En rose mare 2009



Les sites de reproductions des crapauds communs et grenouilles vertes.



VI. Les espèces indicatrices de l'évolution du milieu

1. Cartes de répartition des espèces

Les cartes ci-après donnent pour l'année 2009 la répartition des espèces sur les sites prospectés. Chaque individu chanteur est localisé, tout comme la reproduction, si elle est confirmée. Suivant la méthode des quadrats avec 6 passages.

Les cercles indiquent la surface des territoires occupés par chaque couple au regard des différents inventaires.

Pour l'épervier d'Europe le cercle indique l'emplacement du nid découvert.



Carte de répartition de **la Fauvette à tête noire** en 2009

↷ : notée chanteuse en 2008 (15-19) en 2009 (31-35)

○ : reproduction confirmée en 2009 (31)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte de répartition **du Grimpereau des jardins** en 2009

↷ : notée chanteuse en 2008 (2-3) en 2009 (2-3)

○ : reproduction confirmée en 2009 (2)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007

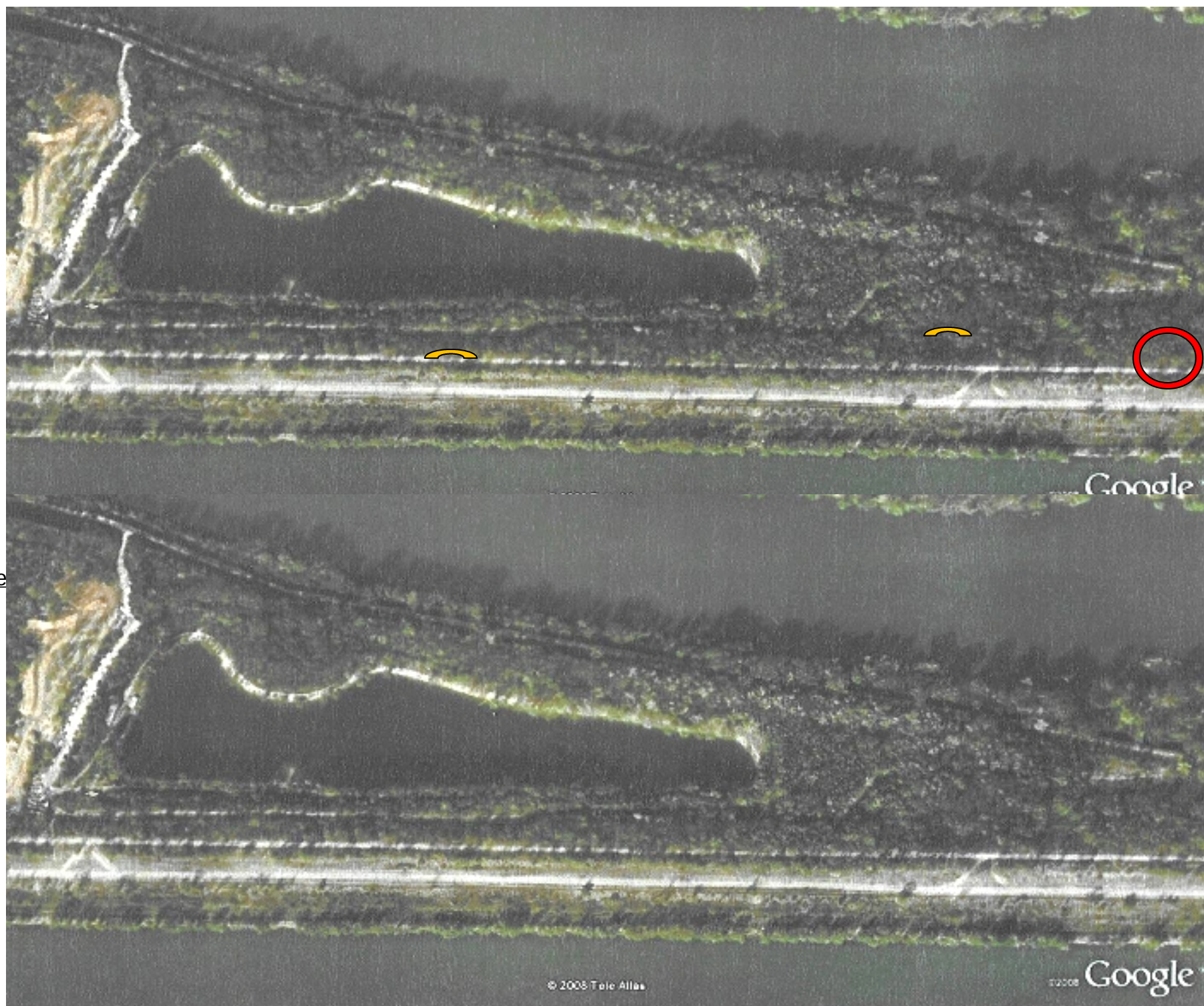


Carte de répartition de l'**Hypolaïs polyglotte** en 2009

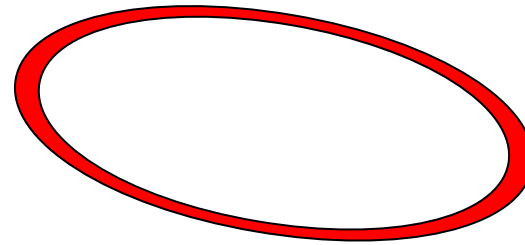
↷ : notée chanteuse en 2008 (1-4) en 2009 (1-3)

⦿ : reproduction confirmée en 2009 (1)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007

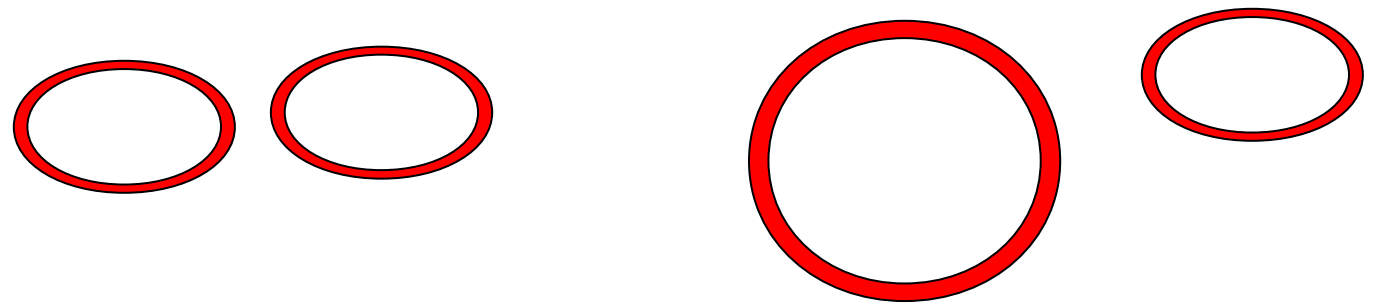


Carte



Carte de répartition **du Merle noir** en 2009





Carte de répartition de **la Mésange bleu** en 2009

🌈 : notée chanteuse en 2008 (2-3) en 2009 (3)

🔴 : reproduction confirmée en 2008 (2) en 2009 (3)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte de répartition de **la Mésange charbonnière** en 2009

↷ : notée chanteuse en 2008 (11-12) en 2009 (16-17)

⊙ : reproduction confirmée en 2009 (16)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte de répartition **du pic épeiche** en 2009

☾ : notée chanteuse en 2008 (1-2) en 2009 (2-3)

⊙ : reproduction confirmée en 2009 (2)

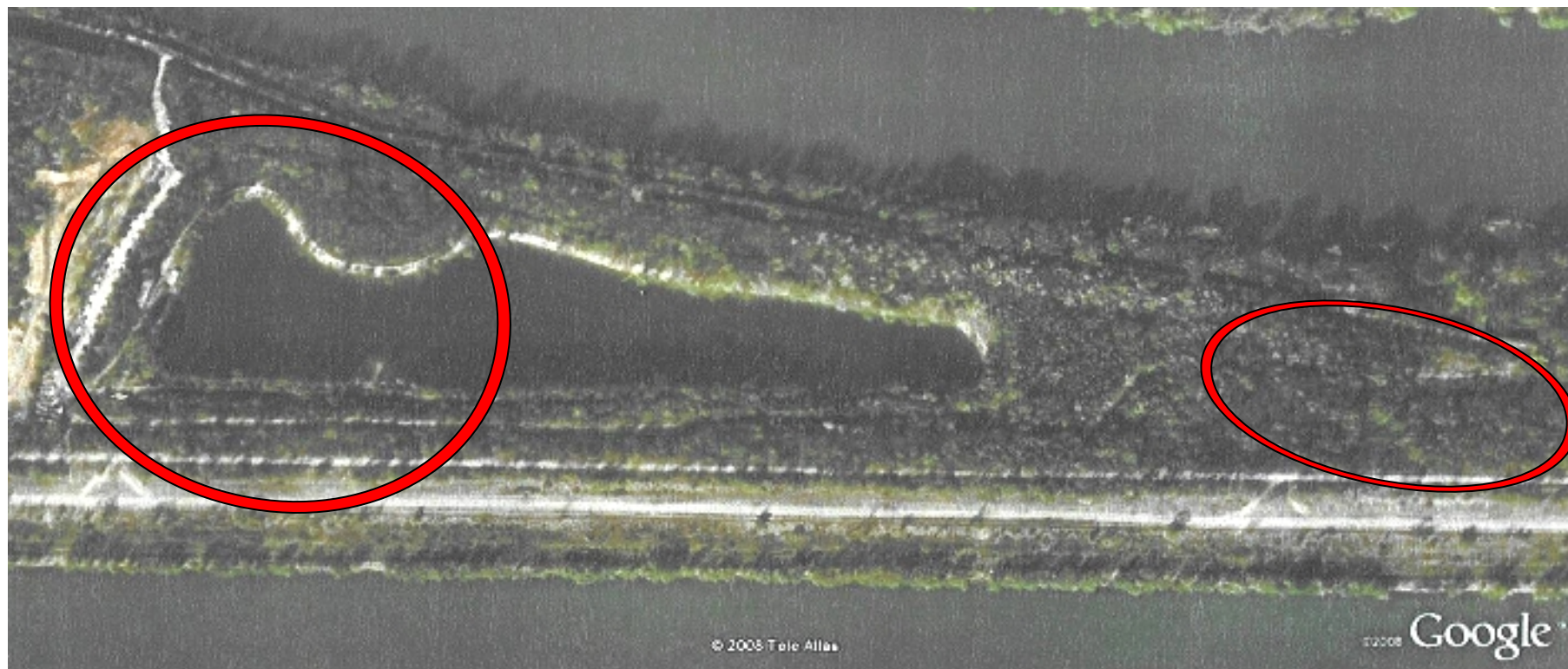
Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte de répartition **du Pouillot véloce** en 2009

○ : reproduction confirmée en 2008 (1) en 2009 (2)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte de répartition **du Rossignol Philomèle** en 2009

○ : reproduction confirmée en 2008 (5) en 2009 (3-4)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007

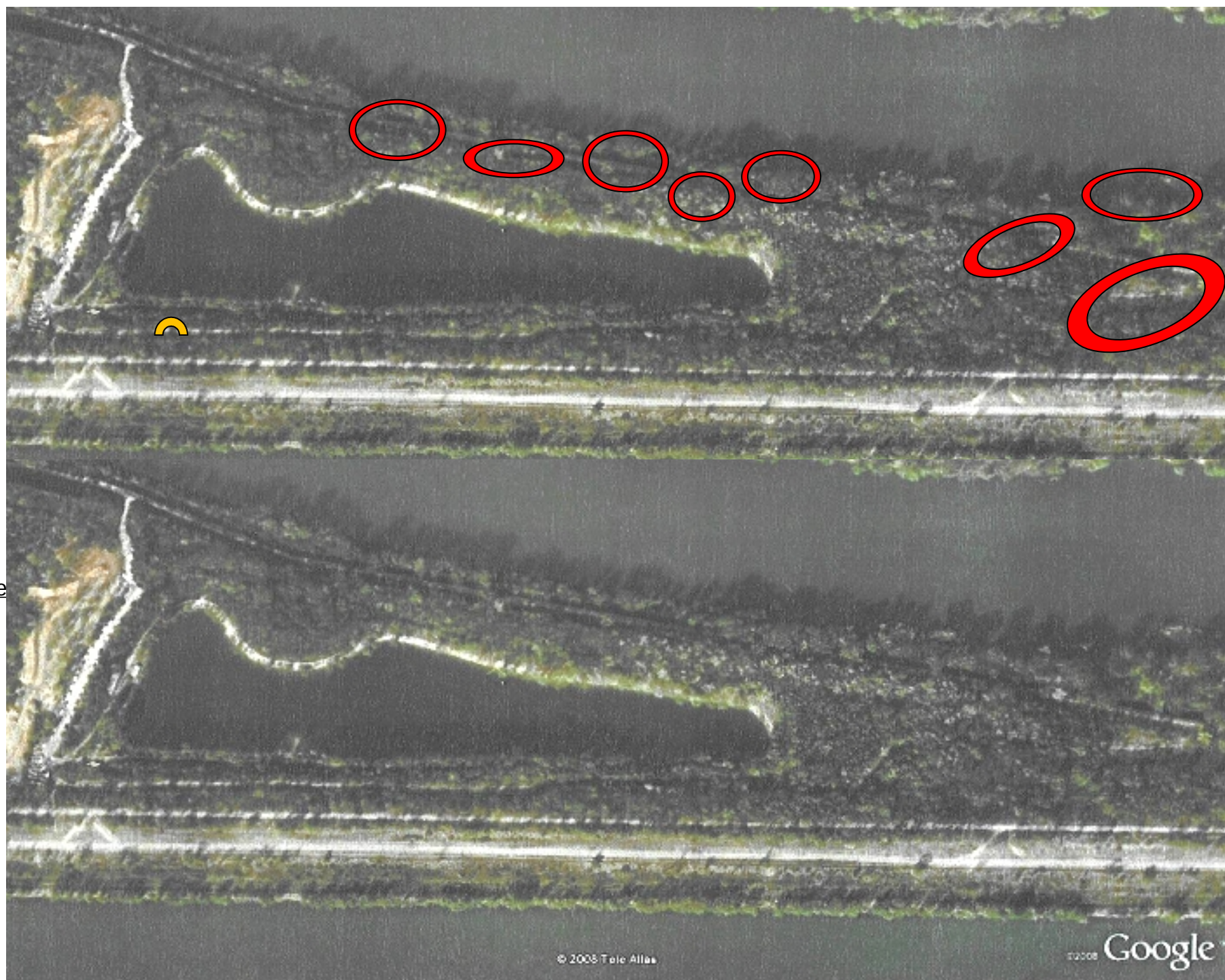


Carte de répartition du Troglodyte mignon en 2009

🌈 : notée chanteuse en 2008 (7-8) en 2009 (8-9)

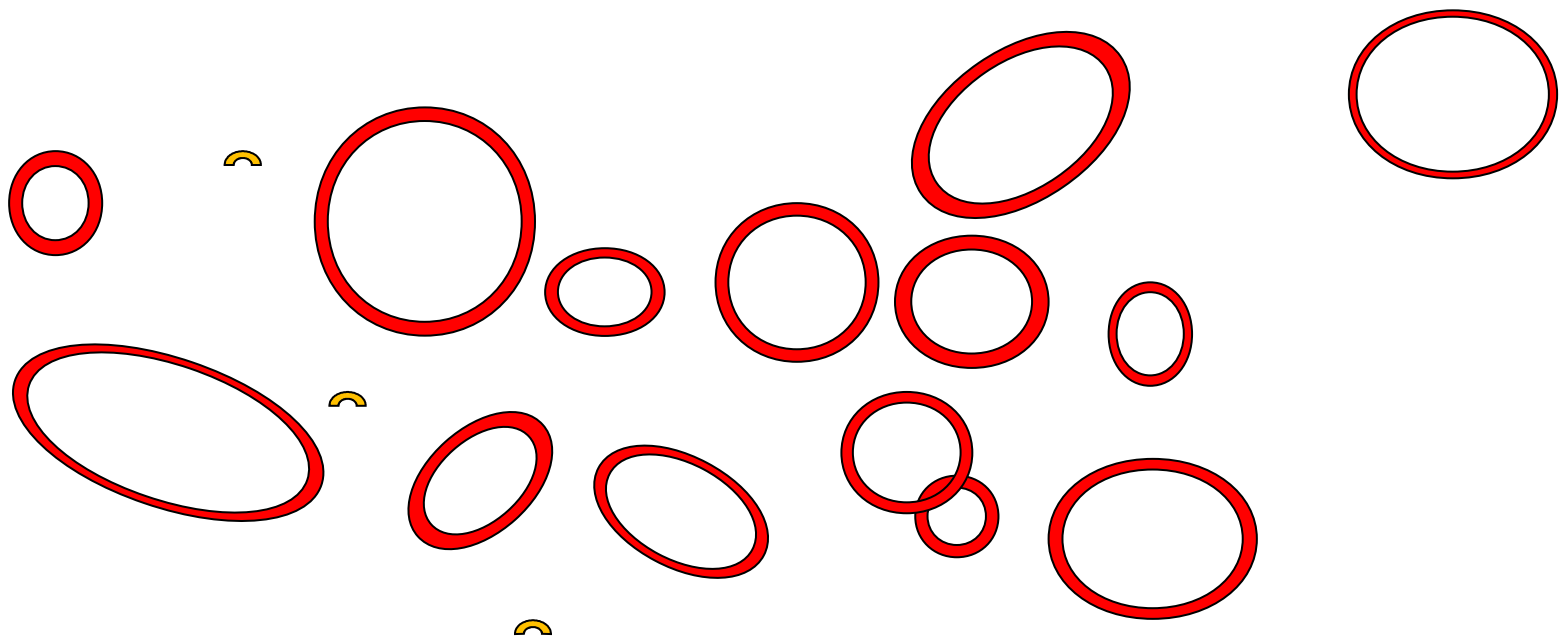
○ : reproduction confirmée en 2009 (8)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte



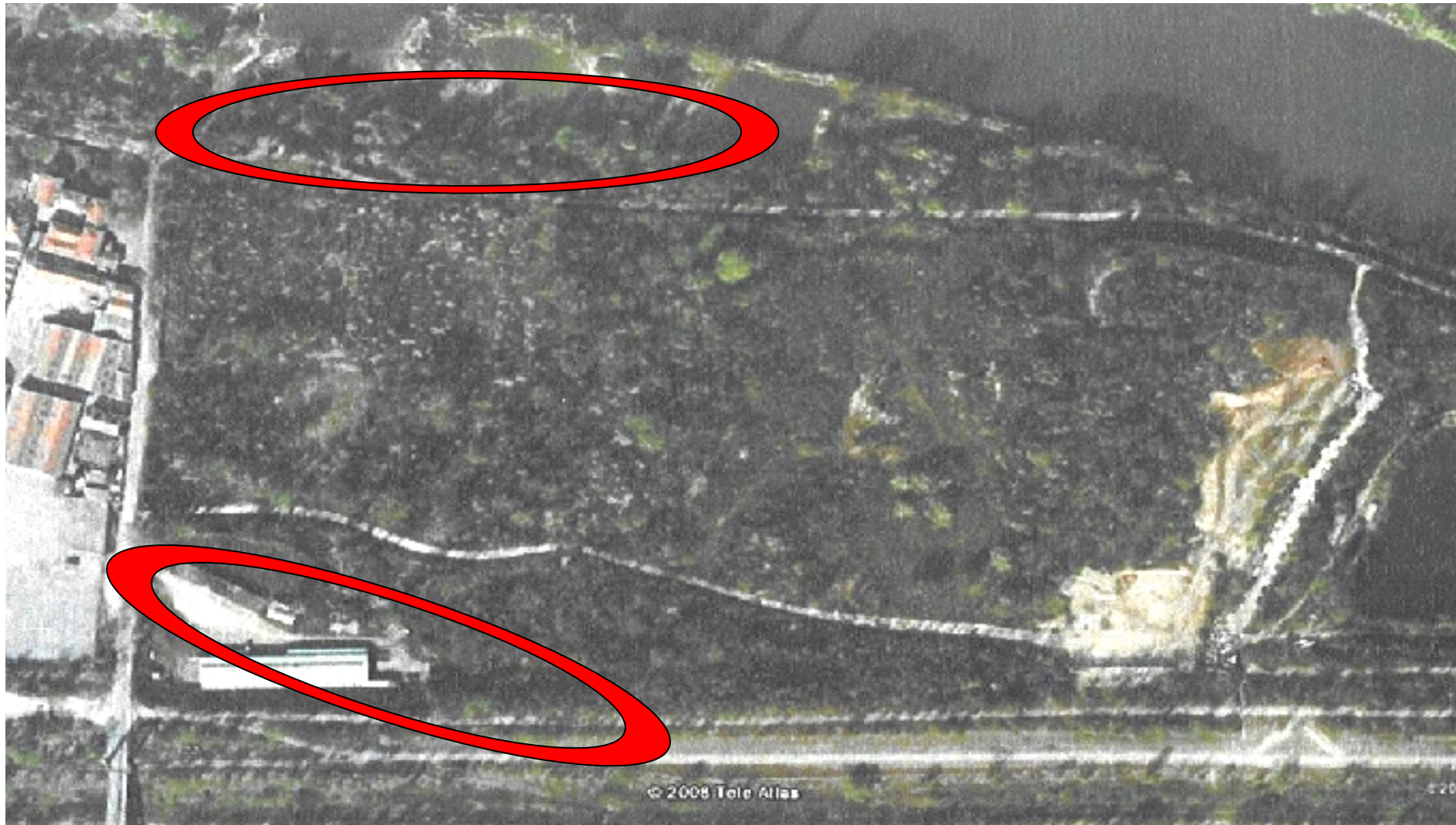


Carte de répartition du **Grimpereau des jardins** en 2009

☺ : notée chanteuse en 2008 (4 à 5) en 2009 (2)

⊙ : reproduction confirmée en 2009 (2)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte de répartition de l'**Hypolaïs polyglotte** en 2009

🌙 : notée chanteuse en 2008 (2-3) en 2009 (1-3)

🔴 : reproduction confirmée en 2009 (1)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte de répartition **du Lorient d'Europe** en 2009

☾ : notée chanteuse en 2008 (5- 6) en 2009 (1 – 2)

⊙ : reproduction confirmée en 2009 (1)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007

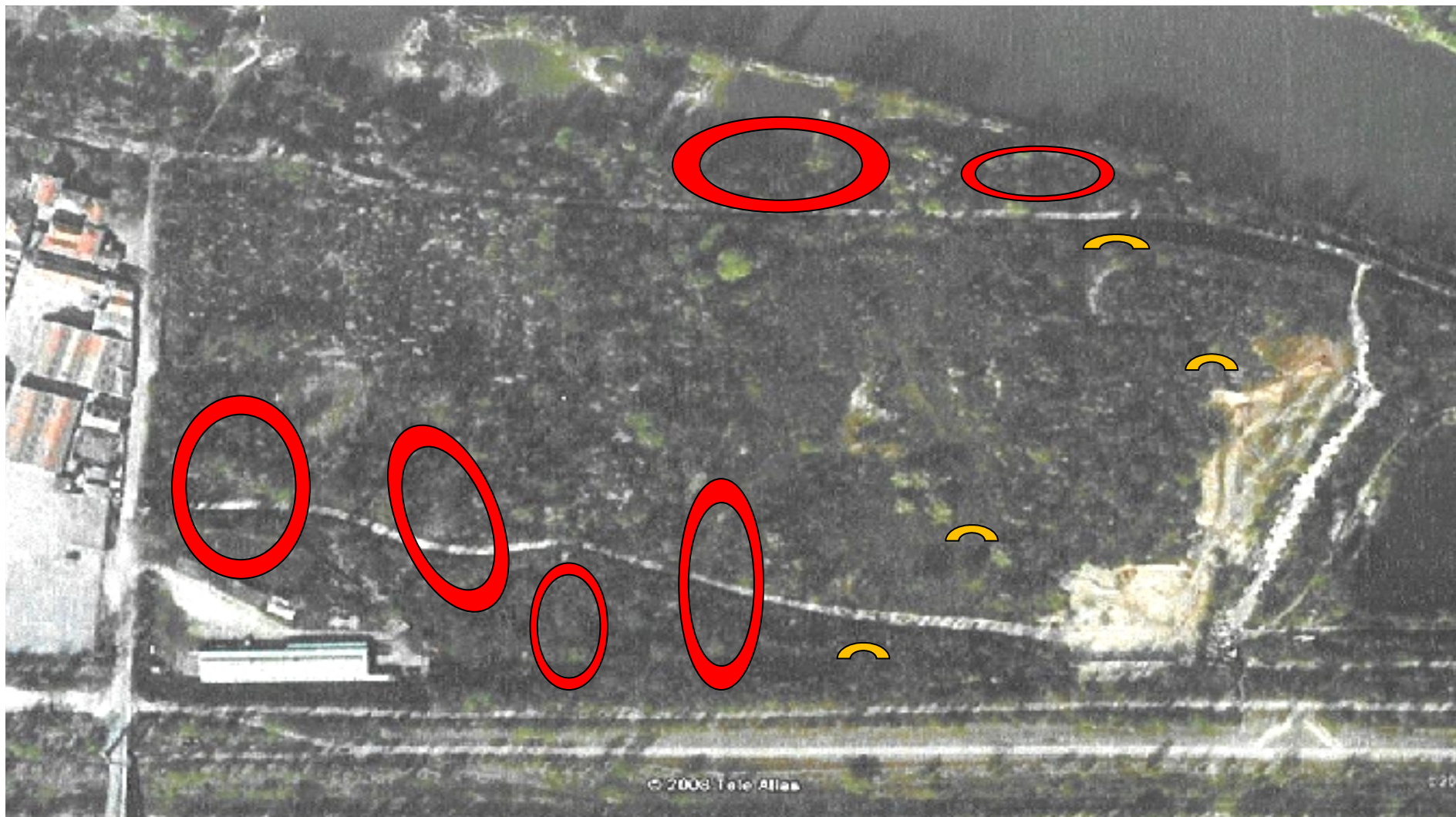


Carte de répartition du **Troglodyte mignon** en 2009

☾ : notée chanteuse en 2008 (6-8) en 2009 (6-10)

⊙ : reproduction confirmée en 2009 (6)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte de répartition **du Merle noir** en 2009

🌒 : notée chanteuse en 2008 (8-12) en 2009 (8)

🔴 : reproduction confirmée en 2009 (8)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007

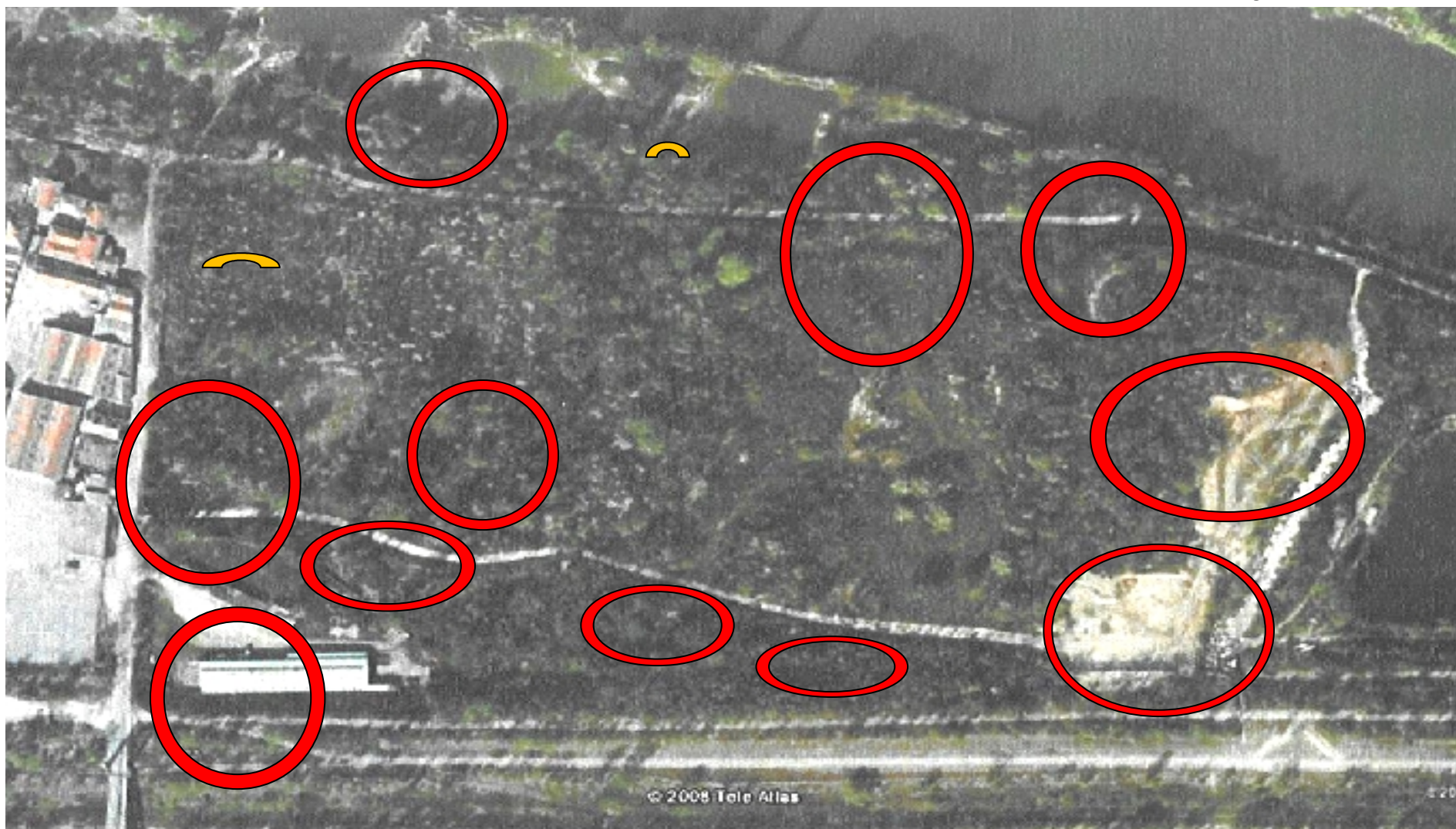


Carte de répartition de la **Mésange charbonnière** en 2009

↷ : notée chanteuse en 2008 (10-12) en 2009 (11-15)

⊙ : reproduction confirmée en 2009 (11)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte de répartition **du Pic épeiche** en 2009

● : reproduction confirmée en 2008 (2) en 2009 (1)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte de répartition **du Pigeon ramier** en 2009

☺ : notée chanteuse en 2008 (1-5) en 2009 (5)

⊙ : reproduction confirmée en 2009 (5)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte de répartition du **Rouge-gorge familier** en 2009

☺ : notée chanteuse en 2008 (3-5) en 2009 (7)

⊙ : reproduction confirmée en 2009 (7)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007

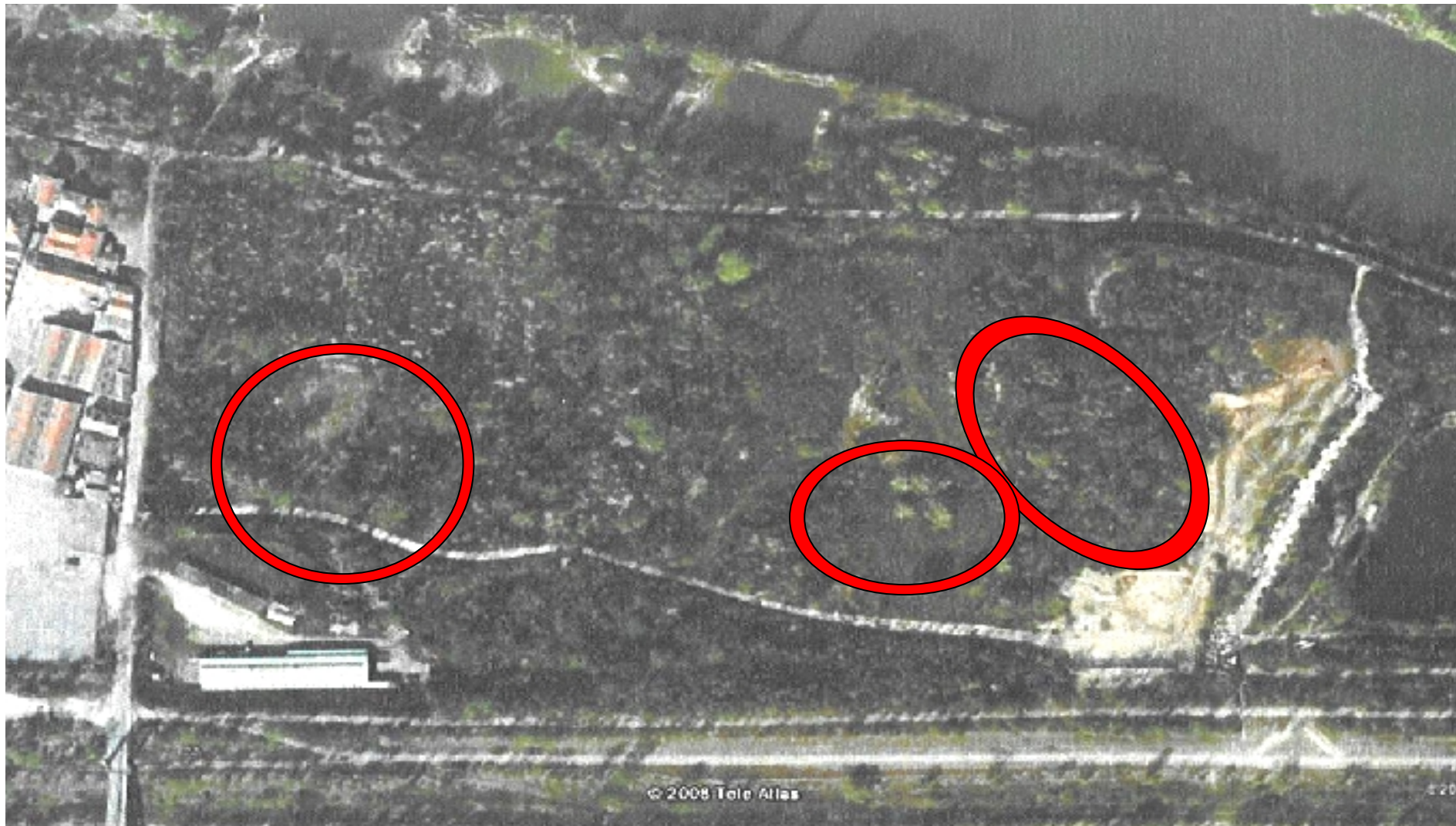


Carte de répartition **du Pouillot véloce** en 2009

☺ : notée chanteuse en 2008 (4-6) en 2009 (3)

⊙ : reproduction confirmée en 2009 (3)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Carte de répartition **du Rossignol Philomèle** en 2009

☾ : notée chanteuse en 2008 (1-6) en 2009 (5-6)

⊙ : reproduction confirmée en 2009 (5)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



2. Commentaires

Les différentes espèces d'oiseaux occupent globalement bien l'ensemble des 2 zones étudiées.

En 2008 nous notions la non occupation de la zone du parking de l'étang et de ses berges sud. (Voir cartes ci-dessous). En 2009 nous constatons un véritable changement sur ces dernières zones : l'arrivée de différentes espèces. Ces lieux qui, auparavant apparaissaient très appauvries. Appauvrissement dû à la surfréquentation humaine.

En 2008 les différentes espèces n'occupaient pas de façon homogène les 2 espaces étudiés.

En 2009 cette différence s'estompe.

Les Lorient d'Europe occupaient tout particulièrement l'ensemble de la friche Lumière alors qu'ils étaient, soit très localisés, soit peu représentés aux abords de l'étang Guinet.

L'effondrement de leurs effectifs en 2009 dans la friche, ne nous permet pas d'étudier plus à fond les hypothèses qui auraient amené les espèces à choisir plus particulièrement cet espace.

Les oiseaux sont très mal représentés sur la digue du canal (8.5 ha) en 2008 et quasiment absents en 2009 à l'exception d'un couple d'Hypolaïs polyglotte.

Toutefois, la méthode des quadrats nous permet de visualiser les espaces qui auront été les plus attractifs pour l'avifaune en 2009 et la comparaison des cartes nous permet d'orienter les hypothèses qui expliqueraient la croissance des effectifs particulièrement remarquables autour de l'étang Guinet.

Il apparaît que la zone nord au fond de l'étang est de loin la zone qui a été la plus attractive en 2009.

Dans le même temps le chemin de promenade central de cette espace, irrégulièrement entretenu ou entretenu par le passage jusqu'alors régulier des promeneurs s'est totalement refermé en 2009, octroyant du même coup un espace particulièrement préservé au nord de la zone.

Nous constatons également un accroissement des effectifs sur les pentes de l'étang Guinet. En 2009, dans le cadre du programme de plan de gestion des berges de l'étang, il a été décidé de ne pas intervenir sur la gestion des ligneux et de laisser libre cours à la végétation sous le seul contrôle de l'utilisation de l'espace par les pêcheurs.

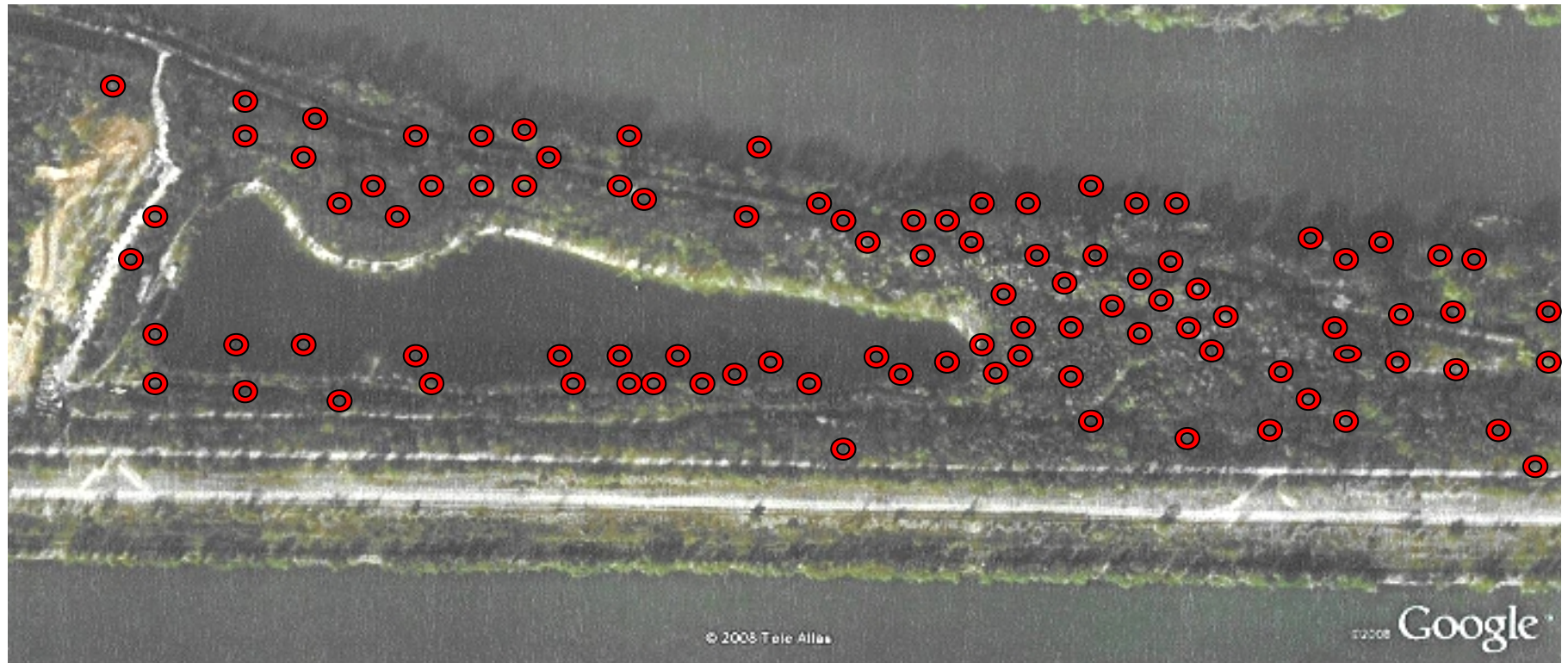
Dans le même temps rien de particulier n'a été effectué dans la friche Lumière qui apparaît ici comme une zone témoin.



Cartes de l'occupation du territoire par l'avifaune sur l'étang Guinet en 2009

○ : Zones centrales du territoire identifié pour chacun des couples d'oiseaux 2009 (94)

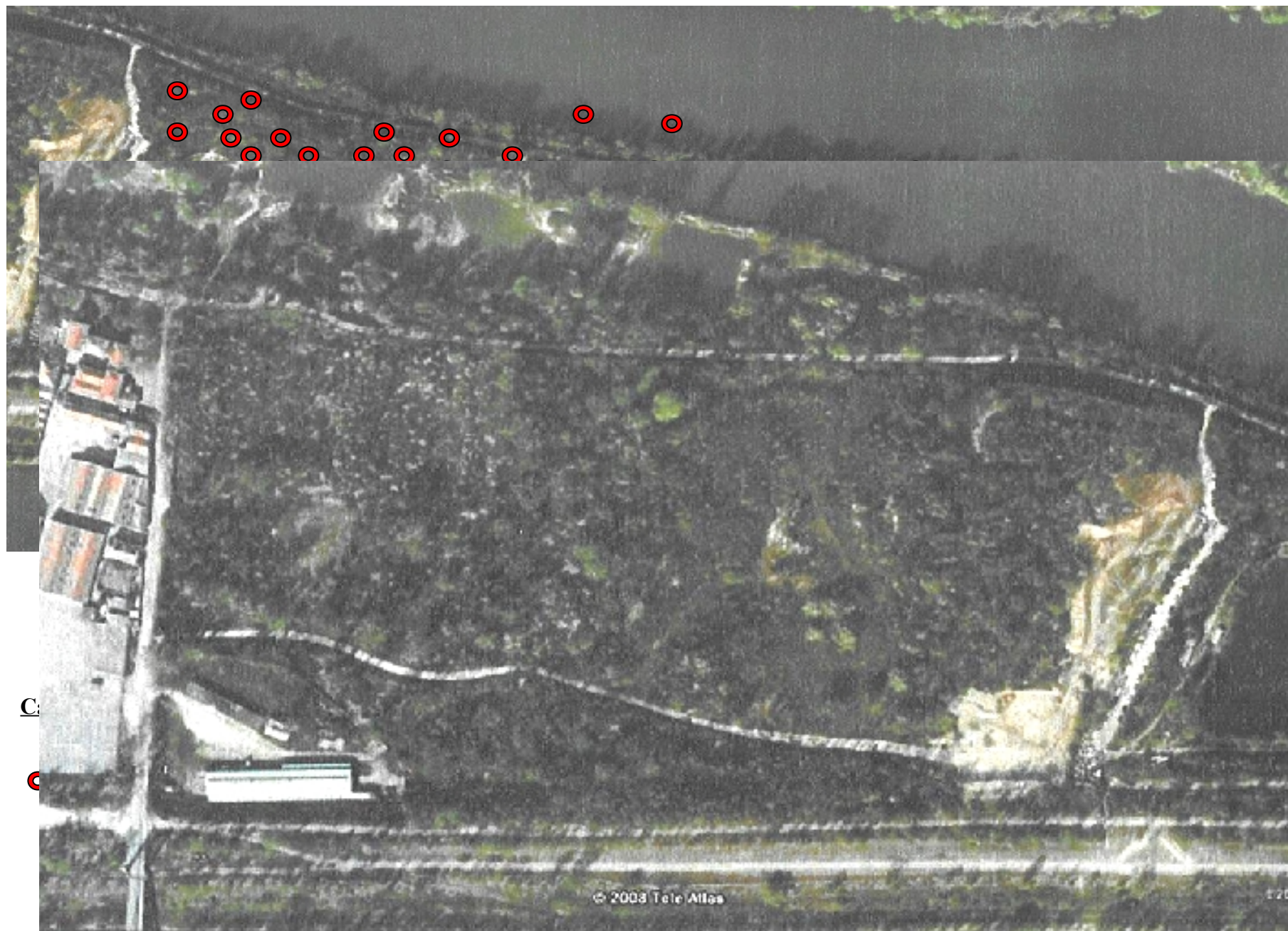
Photo aérienne extraite de Google Earth 2007

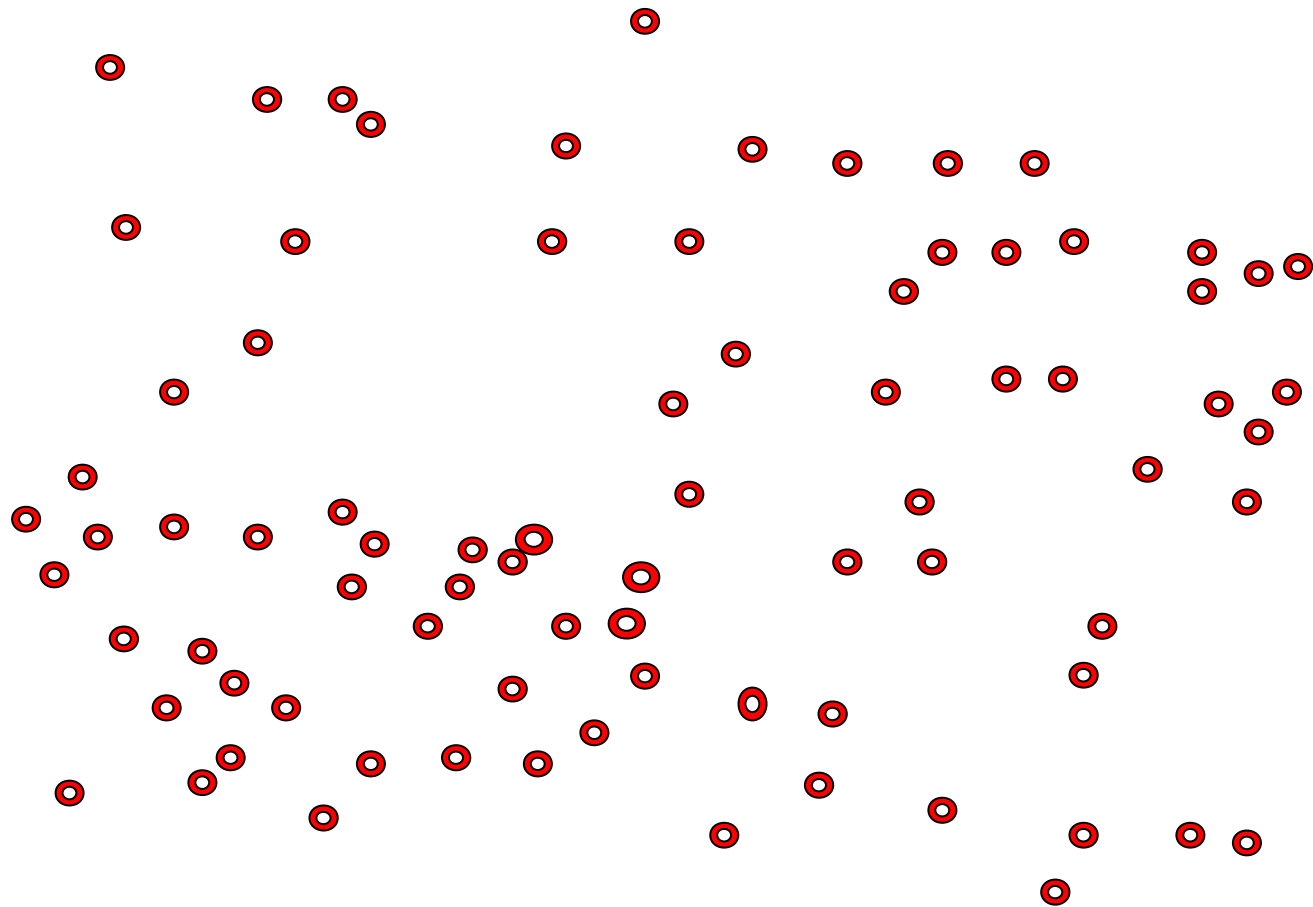


Cartes de l'occupation du territoire par l'avifaune sur l'étang Guinet en 2008

○ : Zones centrales du territoire identifié pour chacun des couples d'oiseaux 2008 (58)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007

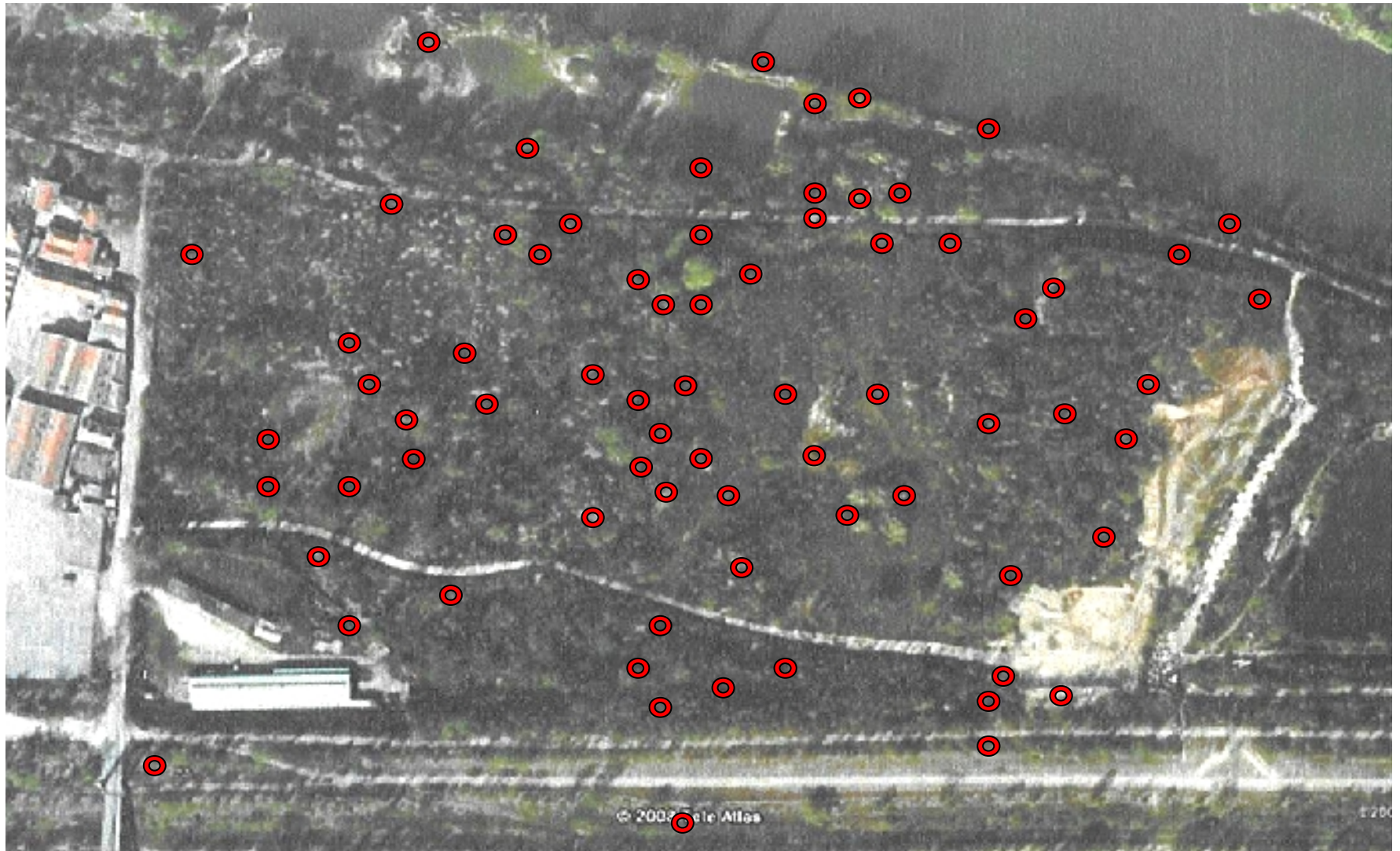




Cartes de l'occupation du territoire par l'avifaune dans l'ancienne usine Lumière en 2008

○ : Zones centrales du territoire identifié pour chacun des couples d'oiseaux 2008 (73)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



3/ Tableau de synthèse des espèces observées sur l'île de la Chèvre (friche Lumière et étang Guinet) au cours de la période de reproduction

Légende :

En jaune les espèces forestières

En vert les espèces cavernicoles

En bleu les espèces des milieux buissonnants

Entre parenthèses : maximum observé en période de reproduction, mais non confirmé.

Espèces / année	Usine Lumière		Etang Guinet		Total couples recensés	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Bruant zizi	1			(1)	1	(1)
Chardonneret élégant		(4)				(4)
Corneille Noire		2	1	1	1	3
Epervier d'Europe			1	1	1	1
Etourneau sansonnet	1				1	
Fauvette à tête noire	17 (22)	21 (22)	15 (19)	31 (35)	32 (41)	52 (58)
Fauvette Grisette			(1)		(1)	
Geai des chênes	1	(1)		1	1	1 (2)
Gobemouche gris	1				1	
Grimpereau des jardins	4 (5)	2	2 (3)	2 (3)	6 (8)	4 (5)
Grive draine		(1)		(1)		(2)
Grive musicienne		(1)				(1)
Hypolaïs polyglotte	2 (3)	1 (3)	1 (4)	1 (3)	3 (7)	2 (6)
Loriot d'Europe	5 (6)	1 (2)	2	1	7 (8)	2 (3)
Merle noir	8 (12)	8	2	9 (10)	10 (14)	17 (18)
Mésange à longue queue	2	1	(2)	(2)	2 (4)	1 (3)
Mésange bleu	1	2	2 (3)	3	3 (4)	5
Mésange charbonnière	10 (12)	11 (15)	11 (12)	16 (17)	21 (24)	27 (32)
Milan noir		(1)				(1)
Pic épeiche	2	1	1 (2)	2	3 (4)	3
Pic épeichette		(1)				(1)
Pie bavarde	1	1 (2)	2	2	3	3 (4)
Pigeon ramier	1 (4)	5	1	3 (4)	2 (5)	7 (10)
Pic vert	1	1	1	1	2	2
Pinson des arbres	(1)	(1)	1	2	1 (2)	2 (3)
Pouillot véloce	4 (6)	3	1	2	5 (7)	5
Rossignol Philomèle	1 (6)	5 (6)	5	3 (4)	6 (11)	8 (10)
Rougequeue noire	1	1			1	1
Rouge-gorge familier	3 (5)	7	2 (3)	5 (6)	5 (8)	12 (13)
Tourterelle des bois	(1)		(1)		0 (2)	
Troglodyte mignon	6 (8)	6 (10)	7 (8)	8 (9)	13 (16)	14 (19)
espèces Reproductrices	23 espèces	25 espèces	21 espèces	22 espèces	26 espèces	27 espèces
couples	73 à 103 couples	79 à 104 couples	58 à 75 couples	94 à 111 couples	131 à 178 couples	172 à 216 couples
Densité /10 ha	51.5 couples / 10 ha	52 couples / 10 ha	37.5 couples / 10 ha	55.5 couples / 10 ha	44.5 couples / 10 ha	54 couples / 10 ha

Commentaires :

Aucune espèce des milieux aquatiques ou zones humides ne vient compléter la liste des espèces nicheuses !

Les espèces des milieux forestiers sont majoritairement présents face aux espèces des milieux buissonnants. Seuls ces 2 biotopes apparaissent au vu de l'occupation de l'avifaune.

Le milieu steppique caractérisé par la digue du canal ne recrute aucune espèce avifaunistique, pas même le Petit Gravelot autrefois observé sur ces espaces.

Le Martin-pêcheur était régulièrement observé en reproduction dans un de ces terriers au nord de la zone.

2008



2009



Il n'est pas improbable de le retrouver dans les années à venir après quelques débroussailllements devant les falaises.

La friche lumière était bien plus attractive que les abords de l'étang Guinet en 2008. Après une seule année sans intervention majeure sur la végétation des abords de l'étang Guinet, nous constatons un rééquilibrage des populations avifaunistiques entre ces deux territoires.

Les populations avifaunistiques évoluent rapidement d'une année à l'autre démontrant l'évolution du milieu vers un espace forestier.

Le secteur de l'étang Guinet devrait toutefois être plus diversifié au vue de la diversité des milieux : zone de prairie au sud, milieu buissonnant sur les berges du canal, zone humide et milieu aquatique avec l'étang. L'activité humaine est très certainement la cause principale de la désaffectation de l'avifaune sur ces différents milieux.

VII. Commentaire complémentaire

Les détritits et polluants

Dans l'ancienne usine Lumière : des dépôts de fumier et de copeaux de bois sont stockés en grande quantité.

L'entreprise TOTAL, propriétaire des lieux s'est entendue avec Mr Varambier (exploitant agricole de Feyzin), pour limiter ces dépôts, et dès 2009 de ne plus entreposer ces matières sur le site.

En 2009, les fumiers sont mélangés aux copeaux pour éviter les odeurs et les écoulements. Les dépôts sont toujours présents et quelques dépôts hors zone de stockage sont constatés.



Photos 2008

Au nord de l'étang Guinet des dépôts de végétaux sont constatés ! La CNR précise que ce sont des dépôts sauvages non autorisés. Par ailleurs, ces dépôts ne sont pas polluants et constituent un apport de matière sur le site. Ils apparaissent comme une zone refuge pour la faune sauvage.



Photos 2008

Une zone de dépôts de gravas est identifiée entre l'étang Guinet et l'ancienne usine Lumière. Ces dépôts ont été installés à la demande de la Mairie de Feyzin. Avant 2008.



En 2009, les travaux de réhabilitation prévus au premier plan de gestion de l'étang Guinet permettent de masquer ces dépôts.

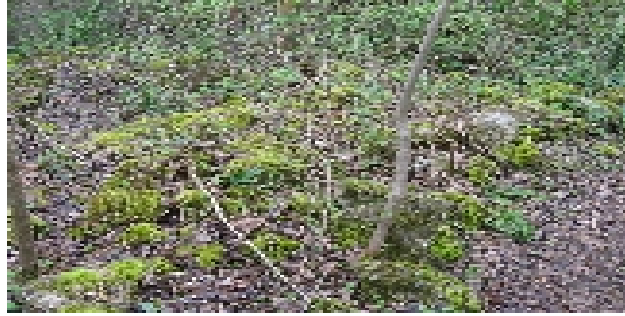


Par ailleurs, de vrais dépôts d'ordures jonchent les espaces de l'ancienne usine Lumière et de l'étang Guinet en 2008.



En 2009, l'entreprise TOTAL procède à l'enlèvement des pneus. Un programme d'enlèvement des débris aux abords de l'étang Guinet est programmé pour l'hiver 2009/2010. Une collaboration entre les équipes des espaces verts de la commune de Feyzin, les services techniques du SMIRIL et une programmation CNR.

Plus insidieux : les restes des anciens bâtiments de l'usine ou les murs effondrés font apparaître le passage de l'homme ! La nature a du mal encore à reprendre le dessus.
Le promeneur y verra ici un obstacle, un piège etc....



Dans le premier rapport sur la faune de l'étang Guinet en 2008, un nombre important de photos a été intégré pour mémoire de l'évolution de l'espace.

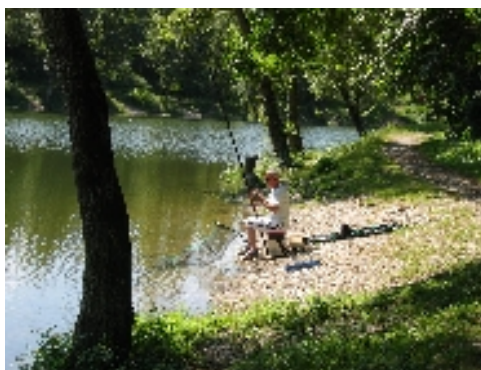
Un cas particulier :

Au cœur de l'ancienne usine Lumière un passionné de modèle réduit réalise depuis 10 ans un chantier de BTP avec des modèles réduits de camions de BTP. L'activité réalisée peut avoir un impact sur la biodiversité au vu des surfaces impactées et des périodes d'utilisation de l'espace.



Les berges de l'étang Guinet en 2008





L'ensemble de ces photos nous permet de constater que la régénération naturelle du bord de l'étang est tout à fait possible. Les jeunes pousses sont en attente.



VIII. Conclusion

Le nord de l'île de la Chèvre avec l'étang Guinet et la friche Lumière (40 ha) sont composés d'une avifaune relativement peu diversifiée, avec 27 espèces reproductrices en 2009 (26 en 2008).

En 2008, nous notions une importante différence à propos de la densité des couples d'oiseaux entre la friche Lumière et l'étang Guinet. En 2009, la différence s'efface au profit de l'indice le plus fort, passant de 37.5 couples pour 10 ha à 55.5 couples pour 10 ha aux abords de l'étang Guinet, alors que dans le même temps la densité sur la friche Lumière ne varie guère.

La densité moyenne de ces espaces étudiés en 2009, 53.75 couples pour 10 ha (40 ha étudiés) est identique à la densité moyenne de l'avifaune sur le site des îles et îlons du Rhône en 2008 (105 ha étudiés), 53,8 couples pour 10 ha.

Grace la méthode des quadrats nous pouvons visualiser les espaces qui auront été les plus attractifs pour l'avifaune en 2009 et la comparaison des cartes nous permet d'orienter les hypothèses qui expliqueraient la croissance des effectifs particulièrement remarquables autour de l'étang Guinet.

Il apparaît que la zone nord au fond de l'étang est de loin la zone qui à été la plus attractive en 2009.

Dans le même temps, le chemin de promenade central de cet espace irrégulièrement entretenu ou entretenu par le passage jusqu'à lors régulier des promeneurs s'est totalement refermé en 2009, octroyant du même coup un espace particulièrement préservé au nord de la zone.

En 2008, nous notions la non occupation de la zone du parking de l'étang et de ses berges sud. En 2009, nous constatons un véritable changement sur ces dernières zones : l'arrivée de différentes espèces. Ces lieux qui auparavant apparaissaient très appauvris. Appauvrissement dû à la surfréquentation humaine. Nous constatons également un accroissement des effectifs sur les pentes de l'étang Guinet. En 2009, dans le cadre du programme de plan de gestion des berges de l'étang, il a été décidé de ne pas intervenir sur la gestion des ligneux et de laisser libre cours à la végétation sous le seul contrôle de l'utilisation de l'espace par les pêcheurs. Alors que dans le même temps rien de particulier n'a été effectué dans la friche Lumière qui apparaît ici comme une zone témoin.

Plus globalement :

Aucune espèce des milieux aquatiques ou zones humides ne vient compléter la liste des espèces nicheuses ! Les espèces des milieux forestiers sont majoritairement présentes face aux espèces des milieux buissonnants. Seuls ces 2 biotopes apparaissent au vu de l'occupation de l'avifaune.

La digue du canal peut être identifiée comme étant un milieu steppique. Ce biotope ne recrute aucune espèce avifaunistique, pas même le Petit Gravelot autrefois observé sur ces espaces.

Les populations avifaunistiques évoluent rapidement d'une année à l'autre démontrant l'évolution du milieu vers un espace forestier.

Des espèces patrimoniales sont toutefois présentes comme le Martin-pêcheur (qui n'aura pas niché en 2008 et 2009 dans les falaises de l'étang), et l'Epervier d'Europe pour les oiseaux, le Pélodyte ponctué et le Crapaud calamite pour les amphibiens, le Castors d'Europe et le Lièvre d'Europe pour les mammifères terrestres.

Ce deuxième rapport nous permet d'évaluer l'impact « positif » de notre programme de gestion après l'état des lieux réalisé en 2008. Il est nécessaire de poursuivre les suivis de l'évolution de la biodiversité sur ces espaces pour affiner et orienter les programmes de gestion et d'aménagement.

IX. Bibliographie

- Corridors écologiques de l'agglomération Lyonnaise juin 2008 carte 1/50 000 Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération Lyonnaise.

-V. GAGET, **2000** VG 47, **2001** VG 62, **2002** VG 69, **2003** VG 89, **2004** VG 123, **2005** VG 178, **2006** VG 229, **2007** VG 331 Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres 2000, CORA-Rhône.

-V. GAGET **2008** VG 332, **2009** VG 336, Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres, SMIRIL

--V. GAGET, 1999, VG 41, Suivi ornithologique du parc nature des îles de Miribel-Jonage, SEGAPAL, C.O.R.A. Rhône

-V. GAGET, 2008 VG 333, Suivi de l'évolution de la faune sauvage de l'étang Guinet, SMIRIL

-V. GAGET, 2008 VG 334, Suivi de l'évolution de la faune sauvage des Gazargues, SMIRIL

-V. GAGET, 2008 VG 335, Suivi de l'évolution de la faune sauvage des prairies et espace ouvert de l'île de la table ronde, SMIRIL



Annexe



Méthodologie des quadrats

Un relevé qualitatif et quantitatif sous la forme de quadrats a été retenu. A chaque passage, les individus de chaque espèce sont cartographiés. La superposition des cartes nous permet de confirmer le nombre de couples de chaque espèce et leurs territoires.

Plus le nombre de passages est important, meilleure est la précision du nombre de couples et de l'étendue de leurs territoires. Trois passages au cours de la période de reproduction d'une espèce nous permettent de préciser à plus de 85% le nombre de couples présents sur le territoire. Il faudrait plus de 15 passages avant d'appréhender les limites du territoire de chacun des couples. Notre étude est axée sur le dénombrement des couples et les zones utilisées par ceux-ci, plus que sur la recherche des limites de territoire de chacun des couples.

Ci-dessous une carte d'inventaire pour illustrer la méthode des quadrats :

Le 25/06/08 après 9 h 30 la zone d'étude a été parcourue.

Chaque oiseau vu ou entendu est inscrit avec des abréviations simples sur la carte en lieu et place de son observation.

Une trentaine d'oiseaux ont été observés ce matin-là, représentant 7 espèces.

(Cette opération a été répétée 6 fois entre le mois de mars et le mois de juillet, période de reproduction de l'avifaune).

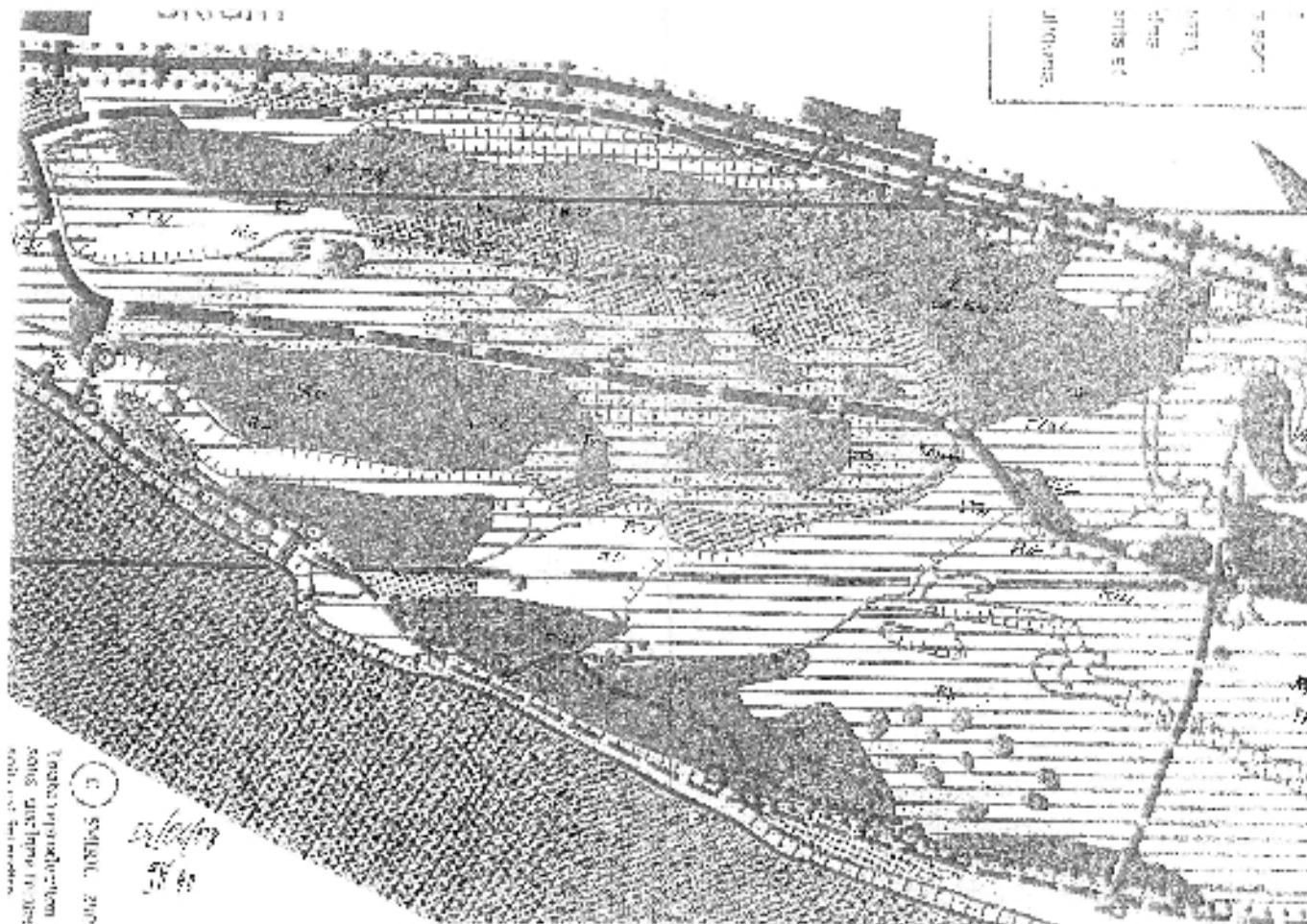
Après 6 inventaires, les données sont reportées sur un seul support pour chaque espèce, sinon une masse importante d'informations pourrait apparaître confuse sur un seul document.

Légende :

Exemple

FTN : fauvette à tête noire

TRO : troglodyte mignon.



Chaque espèce est extraite de chaque inventaire pour être reportée **sur une nouvelle carte.**

Ici, la carte d'occupation du territoire de la Fauvette à tête noire : FTN

Les symboles sont positionnés sur la carte donnant une date et un lieu à chaque observation de Fauvette à tête noire.

Apparaît alors des conglomerats de signes différents sur des espaces restreints représentant un oiseau chanteur ou vu toujours sur le même espace à des dates différentes à plus de 15 jours d'intervalle. Des regroupements de ces signes peuvent être réalisés suivant les cercles représentant les territoires approximatifs utilisés par l'oiseau. L'interprétation de ces résultats par la connaissance de la biologie des différentes espèces permet de valider la présence d'un couple, d'un individu erratique ou d'observations au cours du flux migratoire.

Légende :

○ Observations du 25/06/08

□ Observations du 11/06/08

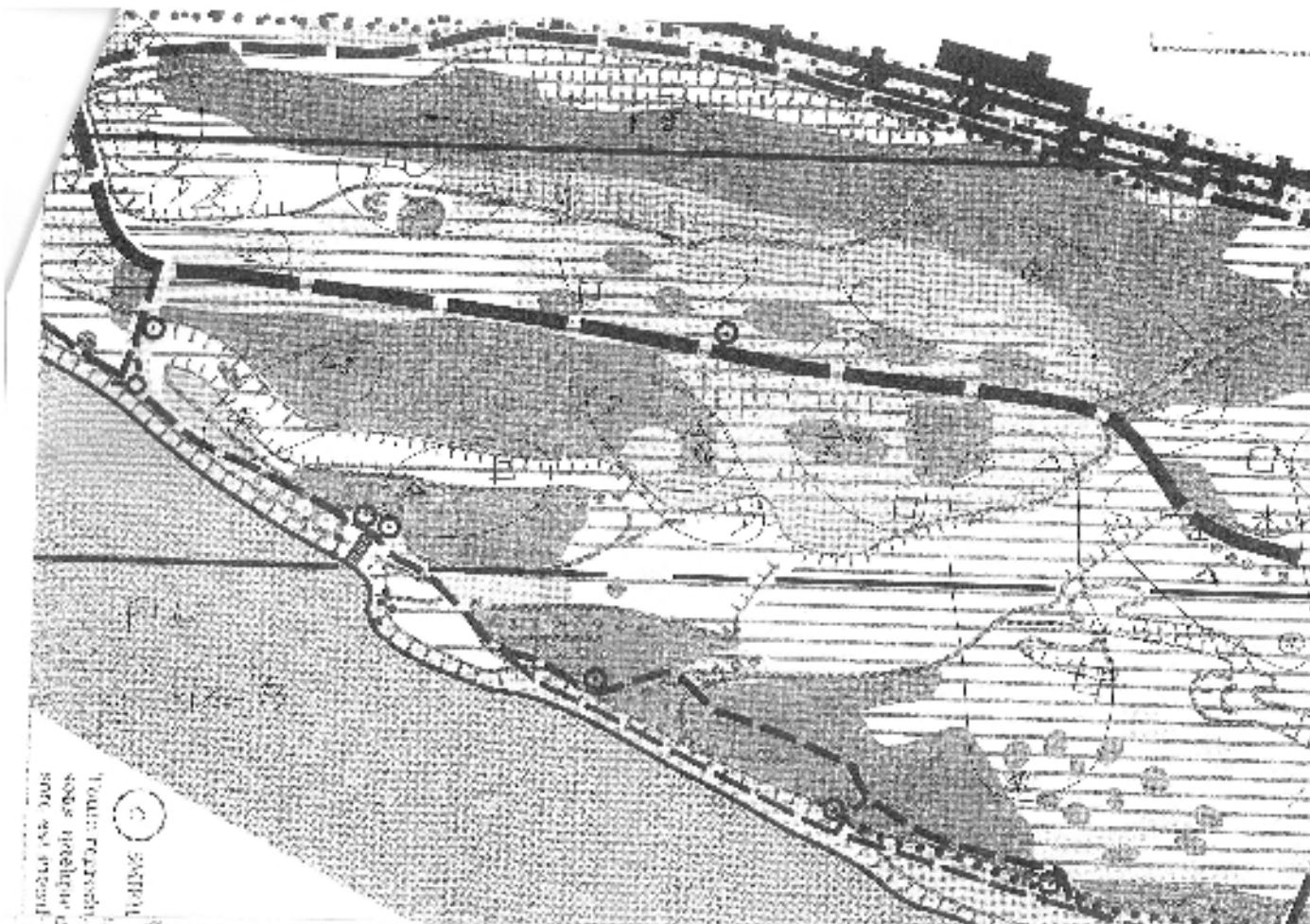
D Observations du 2/06/08

△ Observations du 13/05/08

☆ Observations du 25/04/08

⊗ Observations du 4/04/08

12 à 13 territoires apparaissent sur cette carte



STOCEPS

Suivi Temporel des Oiseaux Communs Echantillonnages Ponctuels Simples

Présentation du programme STOC

Le Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (C.R.B.P.O.), qui coordonne notamment les activités de baguages en France, au sein du Muséum National d'Histoire Naturelle, coordonne également un programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (programme STOC), qui se compose de deux volets complémentaires : (1) l'un est conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples) ; (2) l'autre vise à étudier les variations de deux des plus importants paramètres démographiques (survie des adultes et succès de la reproduction ; STOC-Capture). Cette approche est basée sur la capture et la recapture de passereaux nicheurs à l'aide de filets japonais. Ce programme fut initié en 1989, puis relancé en 2000 pour le STOC-capture et en 2001 pour le STOC-EPS. Pour ce dernier, les sites suivis sont désormais sélectionnés en suivant un plan d'échantillonnage, basé sur un tirage aléatoire. Ceci permet d'avoir une représentativité maximale des différents habitats et des résultats généralisables à l'ensemble des populations nationales des espèces concernées. L'introduction de ce nouveau protocole semble avoir remportée l'adhésion des observateurs, avec dès le printemps 2001, plus de 150 nouveaux participants. La saison 2002 constituait donc le véritable test du succès de la relance du volet EPS.

La coordination du programme STOC points d'écoute est assurée au CRBPO par Frédéric Jiguet.

29 janvier 2008

Les principes du protocole

La méthodologie est simple et peu contraignante : un observateur désirant participer au programme se voit attribuer un carré de 2x2 kilomètres tiré au sort dans un rayon de 10 kilomètres autour d'un lieu de son choix, ainsi que d'un carré de remplacement au cas où le premier carré serait inaccessible. A l'intérieur de ce carré, l'observateur répartit 10 points de comptage de manière homogène et proportionnellement aux habitats présents, sur lesquels il effectue deux relevés de 5 minutes exactement (= EPS) chaque printemps, à au moins 4 semaines d'intervalle, avant et après la date charnière du 8 mai. Tous les oiseaux vus et entendus sont notés, et un relevé de l'habitat est également effectué, selon un code utilisé dans d'autres pays européens et adapté pour la France. Les relevés oiseaux et habitats sont réitérés chaque année aux mêmes points et aux mêmes dates, dans la mesure de conditions météorologiques favorables, par le même observateur. Le réseau national fonctionne sur la base de coordinations locales qui assurent une liaison entre la coordination nationale et les observateurs. Le protocole de suivi du programme STOC-EPS est disponible sur le site internet, ainsi que de nombreuses informations sur la mise en place du programme (avec notamment la liste des coordinateurs locaux à contacter pour participer au suivi). Un logiciel d'aide à la saisie des données a été mis au point (logiciel FEPS 2006). Ce dernier est disponible gratuitement pour tous les observateurs du réseau STOC EPS, et peut être téléchargé.



Localisation des 1 524 carrés suivis au moins une fois entre 2001 et 2007

Synthèse

SUIVI DE L'EVOLUTION DE LA FAUNE SAUVAGE DE L'ETANG GUINET ET DE SES ABORDS

2009

1-Introduction :

Ce deuxième rapport nous permet d'évaluer l'impact « positif » de notre programme de gestion après l'état des lieux réalisé en 2008. Il apparaît nécessaire de poursuivre les suivis de l'évolution de la biodiversité sur ces espaces pour affiner et orienter les programmes de gestion et d'aménagement.

2-Zone d'étude :

A proximité immédiate du couloir de la chimie et plus particulièrement de la raffinerie de Feyzin, l'étang GUINET est un espace artificialisé issu de l'extraction de granulats dans les années 1980.

Les berges de l'étang apparaissent appauvries, dévégétalisées.



L'étang jusqu'en 2008 a deux vocations clairement reconnues : la pratique de la pêche et des joutes...

Cet espace conserve pourtant un aspect encore naturel et des espèces patrimoniales de la faune sauvage tentent de s'y reproduire.

Le Martin-pêcheur, le Castor, le Pélodyte ponctué, le Crapaud calamite ou encore l'Epervier d'Europe se reproduisent dans et autour de l'étang.



Le secteur de l'étang Guinet est composé de 20 ha de forêt pionnière sur gravier (peupliers saules et frênes) L'étang représente près de 3 ha de plan d'eau.

Il se situe dans le prolongement direct de l'ancienne usine Lumière ou friche Lumière sur l'île de la Chèvre constituée de 20 ha de forêt de bois tendre. L'usine a été désaffectée, les bâtiments détruits et des déchets, dalles et blocs de béton, dépôts diverssubsistent encore sur le site.

3-Objectif de conservation :

Depuis 2009, l'étang Guinet et la friche Lumière font l'objet d'une attention particulière et sont gérés suivant les préconisations du plan de gestion comme espace diversifié à grand intérêt pour la biodiversité de l'ensemble de l'espace nature des îles et lînes du Rhône à l'aval de Lyon.

La zone d'étude a englobé le site de la friche Lumière, l'étang Guinet et ses abords y compris les digues du canal et les berges du vieux Rhône.

Un relevé qualitatif et quantitatif sous la forme de quadrats à 6 passages a été retenu pour inventorier l'avifaune en 2008, le même protocole a été réalisé en 2009.

4-Observation de terrain :

Le nord de l'île de la chèvre, avec l'étang Guinet et la friche Lumière (40 ha) sont composés d'une avifaune relativement peu diversifiée, avec 27 espèces reproductrices en 2009 (26 en 2008).

D'autres groupes d'espèces ont été identifiés comme des mammifères avec la présence de blaireaux, renards, lièvres, lapins de garenne et castors d'Europe.

Les reptiles sont également représentés : couleuvre verte et jaune et tortue de Floride pour les plus remarquables.



Par ailleurs, les amphibiens sont suivis depuis au moins 1996, et des espèces patrimoniales comme le pélodyte ponctué ou le crapaud calamite sont toujours présentes en plus des espèces plus communes comme le crapaud commun et la grenouille verte. En 2009, une nouvelle espèce apparaît : la grenouille agile. Alors que depuis 1996, l'Alyte accoucheur n'a toujours pas été recontacté.



A partir des relevés de terrain cartographiques, nous avons pu mesurer outre la diversité des espèces, la densité de chacune d'elle et visualiser les espaces qui auront été les plus attractifs pour l'avifaune en 2009. La comparaison des cartes nous permet d'orienter les hypothèses qui expliqueraient la croissance des effectifs particulièrement remarquables autour de l'étang Guinet.

En effet, en 2008 nous notions une importante différence à propos de la densité des couples d'oiseaux entre la friche Lumière et l'étang Guinet. En 2009, la différence s'efface au profit de l'indice le plus fort. Passant de 37.5 couples pour 10 ha à 55.5 couples pour 10 ha aux abords de l'étang Guinet alors que dans le même temps la densité sur la friche Lumière ne varie guère.

La densité moyenne de l'avifaune sur ces espaces étudiés en 2009, 53.75 couples pour 10 ha (40 ha étudiés) est identique à la densité moyenne de l'avifaune sur le site des îles et îlons du Rhône en 2008 (105 ha étudiés), 53,8 couples pour 10 ha.

Il apparaît que la zone nord au fond de l'étang est de loin la zone qui a été la plus attractive en 2009.

Dans le même temps nous constatons que le chemin de promenade central de cet espace, irrégulièrement entretenu ou entretenu par le passage jusqu'à lors régulier des promeneurs s'est totalement refermé en 2009, octroyant du même coup un espace particulièrement préservé de l'homme, au nord de la zone.

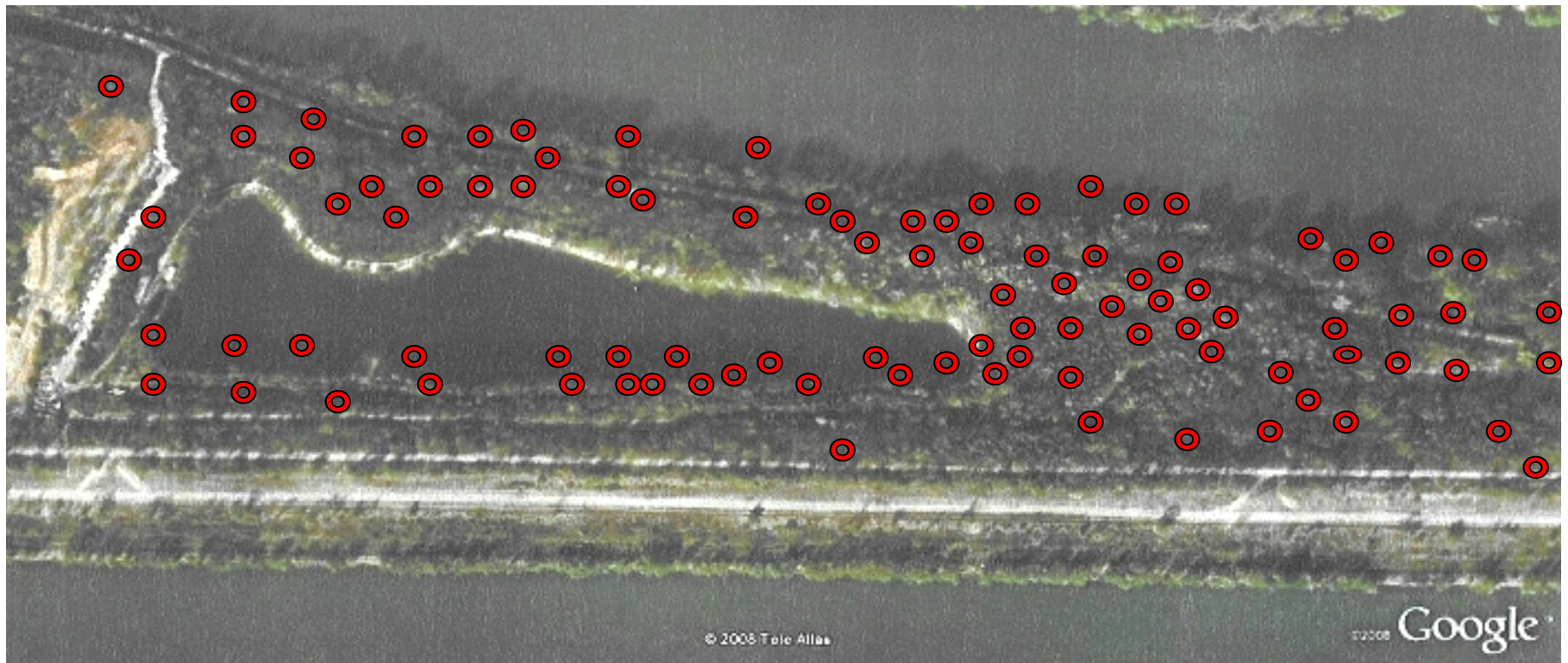
En 2008, nous notions la non occupation de la zone du parking de l'étang et de ses berges sud. En 2009, nous constatons un véritable changement sur ces dernières zones : l'arrivée de différentes espèces. Ces lieux qui, apparaissaient très appauvrie. Appauvrissement dû à la surfréquentation humaine. Nous constatons également un accroissement des effectifs sur les pentes de l'étang Guinet.

En 2009, dans le cadre du programme de plan de gestion des berges de l'étang, il a été décidé de ne pas intervenir sur la gestion des ligneux et de laisser libre cours à la végétation sous le seul contrôle de l'utilisation de l'espace par les pêcheurs. Alors que dans le même temps rien de particulier n'a été effectué dans la friche Lumière qui apparaît ici comme une zone témoin.

Cartes de l'occupation du territoire par l'avifaune sur l'étang Guinet en 2009

○ : Zones centrales du territoire identifié pour chacun des couples d'oiseaux 2009 (94)

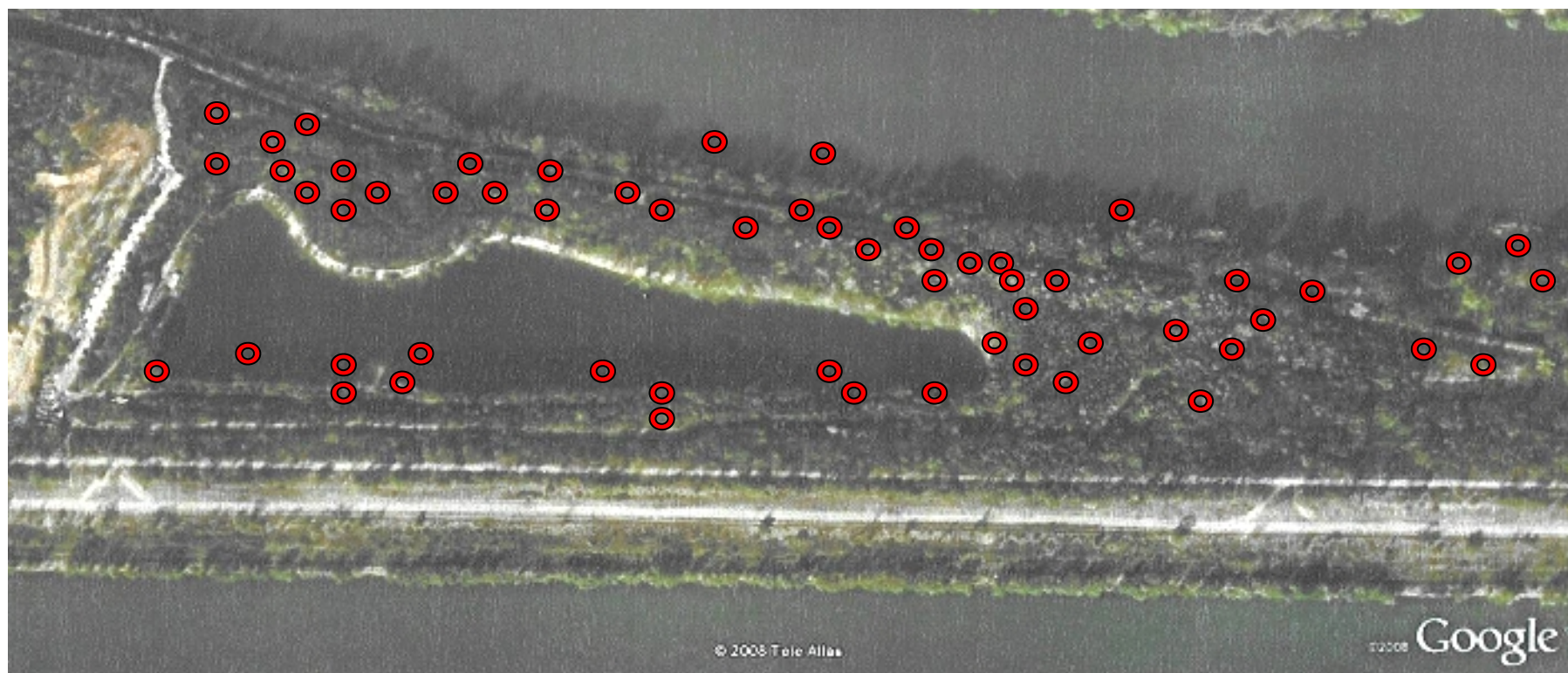
Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Cartes de l'occupation du territoire par l'avifaune sur l'étang Guinet en 2008

○ : Zones centrales du territoire identifié pour chacun des couples d'oiseaux 2008 (58)

Photo aérienne extraite de Google Earth 2007



Plus globalement :

Aucune espèce des milieux aquatiques ou zones humides ne vient compléter la liste des espèces nicheuses !

Les espèces des milieux forestiers sont majoritairement présentes face aux espèces des milieux buissonnants. Seuls ces 2 biotopes apparaissent au vu de l'occupation de l'avifaune.

La digue du canal peut être identifiée comme étant un milieu steppique. Ce biotope ne recrute aucune espèce avifaunistique, pas même le Petit Gravelot autrefois observé sur ces espaces.

Les populations avifaunistiques évoluent rapidement d'une année à l'autre démontrant l'évolution du milieu vers un espace forestier.

5-conclusion :

Des espèces patrimoniales sont présentes comme le Martin-pêcheur (qui n'aura pas niché en 2008 et 2009 dans les falaises de l'étang), et l'Epervier d'Europe pour les oiseaux, le Pélodyte ponctué et le Crapaud calamite pour les amphibiens, le Castor d'Europe et le Lièvre d'Europe pour les mammifères terrestres.

La gestion, la non intervention peuvent avoir un impact important sur la biodiversité comme en témoignent les résultats avifaunistiques 2009.



La biodiversité de l'étang Guinet peut encore être améliorée et renforcera la qualité paysagère de l'étang et de ses abords par des actions ciblées, notamment :

- en retrouvant un équilibre entre zone de pêche et renouvellement naturel de la végétation des berges de l'étang : nourriture du castor, accueil des espèces animales (oiseaux, insectes,...), rupture de l'aspect de plus en plus désertique des berges...,
- en aménageant la zone sud de l'étang avec une zone d'accueil du public bien délimitée (parking, pelouse), et une zone plus naturelle d'accueil d'espèces patrimoniales des zones humides,
- en créant à terme une « queue d'étang », zone de haut fond constituant un véritable réservoir biologique (zone humide), malgré les fluctuations du niveau d'eau. Ces travaux permettraient également de stabiliser les berges rendues instables par l'existence d'une fosse profonde que l'évolution naturelle du site cherche à combler,
- en préparant l'avenir par la requalification progressive d'un site qui verra à terme les contraintes de sécurité se réduire au regard des évolutions possibles des industries de la vallée de la chimie.